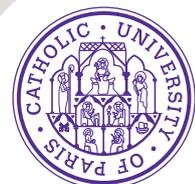




**UNITÉ DE RECHERCHE**  
**Religion, Culture et Société**  
**EA 7403**

# Collège doctoral

Programme 2023-2024



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde

# COLLÈGE DOCTORAL

---

## Programme 2023-2024

---

### UNITÉ DE RECHERCHE RELIGION, CULTURE ET SOCIÉTÉ (EA 7403)

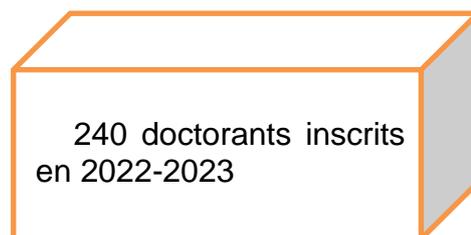


**ICP**

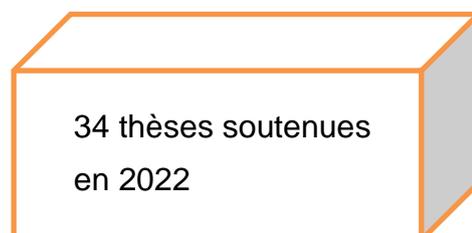
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde

## Le Collège doctoral en quelques chiffres

A 3D rectangular box with an orange outline and a grey shaded right side. The text is centered on the front face.

240 doctorants inscrits  
en 2022-2023

A 3D rectangular box with an orange outline and a grey shaded right side. The text is centered on the front face.

34 thèses soutenues  
en 2022

## Le mot du Directeur du Collège doctoral

Le Collège doctoral qui vous accueille forme une communauté universitaire forte de plus de 200 doctorants, venus d'Europe et d'autres continents, travaillant dans les disciplines qui font de l'Institut catholique de Paris une place unique au sein d'une communauté universitaire plus vaste, celle que représente l'enseignement supérieur à Paris. Loin de constituer un îlot le Collège doctoral forme *ad intra* une entité diversifiée par les disciplines qu'il promeut et les liens qui les unissent. Ce dernier aspect constitue à lui seul un défi et une tâche permanente qu'il nous incombe de relever. La transversalité n'a pas pour but de diluer ou de dissimuler la rigueur qui s'impose à chaque discipline en particulier, mais à en faire saillir les apports et les ressources dans la constellation des savoirs, aujourd'hui en forte interaction. L'existence de *pôles de recherche* est l'instrument qui permet aux enseignants-chercheurs de promouvoir des projets d'études interdisciplinaires contribuant au rayonnement de notre établissement. En qualité de doctorants, vous êtes membres temporaires de l'Unité de Recherche, et à ce titre, rattachés à l'une des équipes de recherche dont vous découvrirez les intitulés et les orientations, toujours susceptibles d'ajustements, car la recherche est une réalité dynamique et mouvante. Vous y trouverez de quoi nourrir et fortifier vos propres travaux. Ces pôles sont étroitement reliés à l'existence de *Chaires* qui incarnent le plan stratégique que l'Institut catholique de Paris a défini afin d'assurer sa contribution à la vie de la cité, selon les exigences et les ressources que son identité d'Institut *Catholique* lui impose d'honorer. Elles n'apparaissent pas comme de simples marqueurs d'identité. Elles offrent séminaires, cours, colloques et partenariats que le livret présente et dont chacun peut bénéficier. Vous prendrez un soin tout particulier à lire la charte des thèses ([à télécharger](#)).

Vous disposez d'une « Maison de la Recherche », inaugurée en juin 2021. Ceux qui nous rejoignent arpenteront ses espaces et reconnaîtront ceux qui leur sont dédiés. Le Collège doctoral ne se surajoute pas aux Cycles d'études doctorales qui correspondent aux 3<sup>e</sup> cycles des facultés. Il ne s'y substitue pas davantage. Il est l'expression d'un projet longuement mûri, fruit d'une impérative adaptation de notre établissement à son environnement. Constitués en écoles doctorales, les 3<sup>e</sup> cycles des universités publiques se sont recomposés en autant d'entités hautement spécialisées, cherchant à affiner leurs outils de recherche et à former une communauté d'enseignants-chercheurs soucieux d'intégrer les étudiants à leurs travaux. La préparation d'une thèse est un exercice au long cours qui requiert l'attachement à une institution qui en assure les conditions de faisabilité. Parmi celles-ci, il y a le compagnonnage avec ses pairs, le dialogue intellectuel et le consentement au dépaysement épistémologique. Projets de recherche, séminaires interdisciplinaires, colloques, journées d'études, formations méthodologiques, séjours à l'étranger dans le

cadre de riches partenariats, mutualisation des moyens, réseau des écoles doctorales, conventions de cotutelle, codirections de thèses, autant de réalités qui forment la vitalité d'un Collège doctoral appelé à gagner en visibilité et en puissance. Le dialogue des facultés donne au Collège doctoral sa pleine légitimité.

Vous trouverez dans ce livret le programme annuel qu'offre le Collège doctoral. J'en ai décliné les orientations principales et la dynamique unifiée. Notre Collège n'aurait aucune force sans l'extrême richesse de nos fonds documentaires et la modernité de nos bibliothèques. Elles sont l'espace habituel de vos travaux, le point de convergence d'où naissent les études et les œuvres qui assurent à l'Institut catholique de Paris la part essentielle de son rayonnement.

Professeur Vincent Holzer  
Vice-Recteur à la Recherche

## Sommaire<sup>1</sup>

Le Collège doctoral en quelques chiffres .....	2
Le mot du Directeur du Collège doctoral.....	3
Sommaire .....	5
Coordonnées et locaux du Collège doctoral .....	7
Calendrier universitaire 2023-2024.....	8
1. Présentation générale.....	10
1.1. Missions et projet scientifique du Collège doctoral .....	11
1.2. Les doctorats préparés .....	12
1.3. Procédures de recrutement des doctorants et modalités de leur suivi .....	13
1.4. Structure de la scolarité doctorale .....	14
1.5. Une organisation au service du projet doctoral .....	15
2. Démarches administratives et inscriptions en doctorat.....	17
2.1. Les conditions d'inscription .....	18
2.2. Les modalités d'inscription .....	19
Liste des Cycles d'études doctorales .....	22
2.3. La composition du dossier d'inscription .....	23
2.4. L'accueil de doctorants internationaux pour un semestre ou une année à l'ICP .....	24
2.5. Les tarifs d'inscription pour l'année universitaire 2023-2024.....	26
3. Inscriptions en post-doctorat et préparation de l'Habilitation à la Direction de Recherches de l'ICP .....	28
3.1. Les études post-doctorales .....	29
3.2. La préparation de l'Habilitation à la Direction de Recherches (diplôme propre de l'ICP) .....	30
3.3. Les tarifs d'inscription en études post-doctorales 2023-2024 .....	31
4. Bourses d'études et autres aides financières .....	32
4.1. Les bourses proposées par l'ICP .....	33
4.2. Les bourses des Fondations catholiques anglaise et écossaise (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Cycles) .....	35
4.3. L'aide à la mobilité étudiante pour les doctorants .....	35
4.4. Les autres types d'aides et de financements .....	36

<sup>1</sup> Note : le sommaire est composé de liens hypertextes : vous pouvez naviguer dans la brochure ainsi, notamment en revenant au sommaire en cliquant sur « Sommaire » en haut à droite de chaque page.

5.	Enseignements doctoraux.....	37
5.1.	La séance de rentrée académique .....	38
5.2.	La semaine méthodologique .....	38
5.3.	Les séminaires doctoraux par discipline.....	38
5.4.	Les séminaires transversaux .....	44
5.5.	Les ateliers et séminaires au service du travail de thèse .....	47
5.6.	Les doctorales sur les horizons de la recherche .....	48
5.7.	Les cours de langues étrangères .....	49
5.8.	Les ateliers de recherche documentaire proposés par les bibliothèques de l'ICP....	50
5.9.	L'aide à l'insertion professionnelle pour doctorants et jeunes docteurs.....	50
6.	Les lieux de recherche à l'ICP .....	52
6.1.	L'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » .....	53
6.2.	La Maison de la Recherche .....	56
7.	Le corps professoral du Collège doctoral .....	57
8.	Les colloques et journées d'études .....	65
9.	La Revue de l'ICP – Transversalités .....	69
10.	Les ressources documentaires du Collège doctoral.....	71
10.1.	Le réseau des bibliothèques .....	72
10.2.	Les ressources électroniques .....	74
10.3.	Le service des Archives.....	74

## Coordonnées et locaux du Collège doctoral

Le Collège doctoral est situé dans les locaux du **Vice-Rectorat à la Recherche et aux Études doctorales** et de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » de l'ICP.

Bureau, adresse et téléphone  
Maison de la Recherche, escalier C, 3<sup>e</sup> étage  
Collège doctoral de l'ICP  
21 rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06  
(entrée par le 74 rue de Vaugirard)  
Tél. : +33 (0)1 44 39 52 80  
[www.icp.fr](http://www.icp.fr) / [college.doctoral@icp.fr](mailto:college.doctoral@icp.fr)

Vice-Recteur à la Recherche, Directeur de l'Unité de Recherche et du Collège doctoral :

Pr Vincent HOLZER

Délégué scientifique :

M. Pierre CHAFFARD-LUÇON

Responsable administrative :

Mme Emmanuelle CHABERT

Secrétaire de rédaction de la *Revue de l'Institut*

Catholique de Paris – Transversalités :

M. Bertrand DUFOUR

Chargée de l'événementiel scientifique :

Dr Elizaveta VOLKOVA

Le secrétariat reçoit les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Il est fermé le vendredi.

Le Directeur du Collège doctoral reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

## Calendrier universitaire 2023-2024

### ➤ Premier semestre

Lundi 4 septembre 2023	Reprise des activités universitaires (selon le calendrier des facultés)
Mercredi 6 septembre 2023	Session de rentrée du Cycle des Etudes du Doctorat du <i>Theologicum</i>
Jeudi 7 septembre 2023	Session de rentrée du <i>Theologicum</i>
Lundi 11 septembre 2023	Début des cours Session de rentrée de la Faculté de Philosophie
Mardi 3 octobre 2023	11h : Messe de rentrée de l'ICP 12h : Rentrée de la vie étudiante 18h : Rentrée académique
<b>Lundi 16 octobre 2023, 17h-19h</b>	<b>Séance Solennelle de rentrée du Collège doctoral commune à tous les doctorants</b>
<b>Du lundi 16 au vendredi 20 octobre 2023</b>	<b>Semaine méthodologique de rentrée du Collège doctoral</b>
Du samedi 28 octobre au soir au lundi 6 novembre 2023 au matin	Vacances de la Toussaint
Mercredi 1 <sup>er</sup> novembre 2023	Férié, Fête de la Toussaint
Samedi 11 novembre 2023	Férié, Armistice de 1918
Mercredi 22 novembre 2023	Forum ICP entreprises / L1 et L2
Jeudi 23 novembre 2023	Forum ICP entreprises / L3 et Masters
Vendredi 8 décembre 2023	Fête patronale de l'ICP
Du samedi 23 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024 au matin	Vacances de Noël
Samedi 13 janvier 2024 au soir	<b>FIN DU PREMIER SEMESTRE</b>

### ➤ Second semestre

Lundi 15 janvier 2024 au matin	<b>DÉBUT DU SECOND SEMESTRE</b>
Mardi 30 janvier 2024, 12h15	Messe pour la Fête de Saint-Thomas d'Aquin
Samedi 3 février 2024	Journée Portes Ouvertes (campus de Paris)
Du samedi 17 février au soir au lundi 26 février 2024 au matin	Vacances d'hiver (campus de Paris)
Lundi 1 avril 2024	Férié, Lundi de Pâques
Du samedi 13 avril au soir au lundi 22 avril ou au lundi 29 avril 2024 au matin	Vacances de printemps (selon le calendrier des facultés)
Mercredi 1 <sup>er</sup> mai 2024	Férié, fête du Travail

Mercredi 8 mai 2024	Férié, Armistice de 1945
Jeudi 9 mai 2024	Férié, Ascension
Lundi 20 mai 2024	Férié, Lundi de Pentecôte
<b>Lundi 1er juillet 2024</b>	<b>Fin du second semestre</b>
Jeudi 31 août 2024	<b>FIN DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE</b>

# 1. Présentation générale

## 1.1. Missions et projet scientifique du Collège doctoral

Depuis sa reconnaissance par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 17 juillet 2014, l'Unité de Recherche (UR) « Religion, Culture et Société » de l'ICP est habilitée par l'Etat à accueillir et former des doctorants. En juillet 2015, elle a obtenu la labellisation d'Equipe d'accueil. En décembre 2017, la visite du HCERES a permis d'évaluer le projet scientifique des années 2019-2023. Le Collège doctoral fait partie intégrante de l'Unité de Recherche. L'accompagnement pédagogique des doctorants est confié à des Cycles d'études doctorales dans les différentes disciplines. La reconnaissance de l'UR comme lieu de formation doctorale lui permet d'établir des accords-cadres avec des écoles doctorales.

Le Collège doctoral de l'ICP concourt à la formation des docteurs, les prépare à l'exercice d'une activité d'enseignement et de recherche, ainsi qu'à leur insertion professionnelle.

Ses missions sont nombreuses :

**1.1.1.** Le Collège doctoral propose et valide des dispositions communes pour la formation doctorale, qui concernent :

- L'établissement d'une Charte de la thèse qui s'applique dans les différents Cycles d'études doctorales et précise les étapes de la formation doctorale (admission, commission doctorale de fin de D1, évaluation de fin de D3, évaluation de fin de D5, conditions requises pour la prolongation exceptionnelle de la formation doctorale, responsabilités propres du directeur de thèse).
- L'organisation, autant que de besoin, de séminaires transversaux sur des thèmes d'intérêt commun pour les doctorants.
- L'organisation de formations à la recherche documentaire en partenariat avec les bibliothèques de l'ICP.

- L'organisation, en octobre chaque année, d'une semaine méthodologique ([programme à télécharger](#)), destinée à tous les doctorants, afin de leur apporter des outils méthodologiques et des savoir-faire facilitant leur travail d'écriture et leur familiarité avec les outils documentaires (cf. 5.2).

**1.1.2.** Le Collège doctoral s'assure de la qualification des directeurs de thèse : l'habilitation à diriger des recherches ou le titre de Professeur après obtention du *Nihil Obstat* canonique sont requis pour assurer la direction des thèses. D'autres Docteurs peuvent, exceptionnellement, assurer l'accompagnement de thèses, sur proposition du directeur du cycle d'études doctorales et du doyen de la Faculté concernée, et après accord du Conseil du Collège doctoral (voir l'article 16 de l'Arrêté ministériel du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat).

**1.1.3.** Il a mission, sous la responsabilité du chef d'établissement, d'établir et de développer des liens avec des universités partenaires, françaises et étrangères, en vue du maintien et du développement des conventions concernant la formation doctorale et la soutenance de thèses.

**1.1.4.** Il veille à la participation de doctorants aux projets de recherche de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société ».

**1.1.5.** Il encourage la mobilité étudiante des doctorants pour des séjours de recherche à l'étranger, et la soutient financièrement en vue de leur participation à des colloques de recherche.

**1.1.6.** Il cherche à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes docteurs. Il participe à la mise en place du suivi de l'insertion professionnelle des docteurs, en collaboration avec le Service Orientation et Insertion Professionnelle de l'ICP.

**1.1.7.** Il veille à la libre circulation des doctorants entre les différents Cycles d'études doctorales pour qu'ils puissent bénéficier des séminaires utiles à leur recherche. En collaboration avec le Pôle langues de la Faculté des Lettres, il propose à tous les doctorants des cours ou des certificats intensifs de langues étrangères (cf. 5.7).

**1.1.8.** Il veille à une information de tous les doctorants sur les programmes élaborés dans le cadre des différents Cycles d'études doctorales et des Chaires et Instituts de recherche.

Le Collège doctoral est placé sous l'autorité du Vice-Rectorat à la Recherche qui assure également la délivrance de l'Habilitation à la Direction de Recherches (HDR) de l'ICP (diplôme propre).

## 1.2. Les doctorats préparés

Le Collège doctoral de l'ICP prépare d'abord au **doctorat canonique**. Régi par la Constitution Apostolique *Veritatis Gaudium* sur les Universités et les Facultés ecclésiastiques (2017), et délivré par l'ICP au nom du Saint-Siège, le doctorat canonique est le grade académique qui habilite à l'enseignement dans une Faculté érigée par le Saint-Siège.

Les Facultés ecclésiastiques de l'ICP habilitées à délivrer le doctorat canonique – le *Theologicum*, la Faculté de Droit canonique, la Faculté de Philosophie et la Faculté de Sciences sociales, d'Economie et de Droit – préparent au doctorat canonique en théologie, au doctorat canonique en droit canonique, au doctorat canonique en philosophie et au doctorat canonique en sciences sociales et économiques.

Doctorat	Lieu de préparation
Doctorat canonique en théologie	Cycle des Études du Doctorat (CED) de Théologie et de Sciences Religieuses
Doctorat canonique en droit canonique	Cycle d'études doctorales de Droit canonique
Doctorat canonique en philosophie	Cycle d'études doctorales de Philosophie
Doctorat canonique en sciences sociales et économiques	Cycle d'études doctorales de Sciences sociales et économiques ou Cycle d'études doctorales de Sciences de l'éducation

Des accords, cadres ou individuels, signés avec des universités françaises<sup>2</sup> et étrangères<sup>3</sup> permettent aux doctorants de l'ICP de préparer un doctorat en codirection ou en cotutelle, quelles que soient les disciplines concernées. Ces conventions s'étendent aux domaines des lettres et des sciences de l'éducation.

### 1.3. Procédures de recrutement des doctorants et modalités de leur suivi

#### ➤ La mise en application de la Charte de la thèse

Le doctorant, au moment de son inscription, signe avec le directeur de thèse, le directeur du cycle d'études doctorales concerné et le directeur du Collège doctoral, le texte de la Charte de la thèse. Le directeur du cycle d'études doctorales concerné et le directeur du Collège doctoral veilleront au respect des droits et devoirs explicités dans la présente Charte.

Le Collège doctoral s'engage à agir pour que les principes qu'elle fixe soient respectés lors de la préparation de thèses en cotutelle. La Charte de la thèse est annexée à toute convention de cotutelle de thèse.

#### ➤ La durée des thèses

La durée des thèses est de trois ans pour les étudiants à plein-temps. La durée des thèses dans les disciplines canoniques peut atteindre cinq années au maximum (pour les étudiants exerçant une activité professionnelle, se référer à l'article 30 de la Charte de la thèse).

<sup>2</sup> Université de Lorraine, Sorbonne Université, Université Paris-Saclay, Institut Saint-Serge.

<sup>3</sup> Katholieke Universiteit Leuven, Université Catholique de Louvain, Universität Freiburg, Università di Roma LUMSA, Universidade Católica Portuguesa, Université Catholique d'Afrique Centrale, Pontificia Universidad Católica de Chile, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Université Saint-Esprit de Kaslik, Université Laval, Université de Sherbrooke, Australian Catholic University.

### ➤ La qualité du recrutement

Une question a toujours retenu l'attention du Collège doctoral de l'ICP : le souci de la qualité du recrutement en veillant en particulier à **une bonne connaissance du français** avant d'entamer le cycle doctoral. D'autre part, les différents Cycles d'études doctorales instituent un niveau minimal d'obtention du Master préalable à l'entrée en études doctorales (cf. 2.1).

**Une bonne connaissance de l'anglais** sera considérée comme un critère décisif pour entreprendre un doctorat. Dans cette perspective, le Collège doctoral souhaite encourager ses doctorants dans leur apprentissage des langues étrangères (cf. 5.7).

Un exemplaire de la Charte de la thèse de l'ICP est disponible au centre de cette brochure (encart).

## 1.4. Structure de la scolarité doctorale

Parallèlement au travail de thèse proprement dit qui nécessite une collaboration régulière avec le directeur de thèse, la scolarité doctorale comporte des heures de formation et d'enseignement. Ces heures sont modulables selon les disciplines propres aux facultés et selon l'année d'inscription en doctorat (elles sont plus élevées en première année). **Le programme des enseignements du doctorant est composé sous la responsabilité du directeur du cycle d'études doctorales concerné.**

Peuvent faire partie de cette formation :

- les activités relevant de la formation scientifique disciplinaire et interdisciplinaire ;
- les enseignements complémentaires (langues, etc.).

Dans tous les cas, la formation scientifique doit constituer la part la plus importante des activités du doctorant.

La scolarité doctorale est assurée en première année au sein du cycle d'études doctorales concerné afin d'affiner le projet de recherche de la thèse dont le sujet a été enregistré à l'inscription et de parfaire les connaissances indispensables au traitement du sujet. L'étudiant en première année de doctorat [D1] doit pouvoir obtenir l'équivalent de 60 crédits avec un programme personnalisé, déterminé par les Cycles d'études doctorales et décrit dans le programme des enseignements de chacun d'entre eux. Habituellement, l'année de D1 permet l'écriture d'un projet de thèse, soumis à l'appréciation d'une Commission doctorale.

Durant les années suivantes, le doctorant peut être intégré dans les activités de recherche de l'un des pôles de recherche de l'Unité de Recherche.

Le directeur de la thèse et le responsable du cycle d'études doctorales concerné exercent conjointement la responsabilité de la formation doctorale et de sa validation. L'autorisation de soutenir la thèse est subordonnée à l'attestation de validation des années 1 à 3 par le directeur de la thèse.

D'autre part, la scolarité doctorale doit permettre de constituer un **portfolio d'expériences et de compétences** ([à télécharger](#)) relevant de l'ensemble des acti-

vités entreprises au titre de la formation doctorale : participation à la semaine méthodologique ; participation aux ateliers et séminaires des doctorants ; participation et intervention à des colloques scientifiques ; activités à l'international ; éventuelles publications scientifiques.

Depuis 2019, la Direction du Collège doctoral de l'ICP a établi un modèle type de portfolio d'expériences et de compétences du doctorant conformément aux directives ministérielles (article 15 de l'Arrêté du 25 mai 2016 relatif au doctorat). Le portfolio est constitué et mis à jour régulièrement par le doctorant, qui y joint également les attestations de validation des cours, séminaires, colloques. Il est vérifié au moins annuellement par le Directeur du Cycle d'études doctorales. Le portfolio vise à traduire les expériences acquises pendant la formation doctorale en compétences à investir dans le milieu professionnel, et est destiné à constituer le supplément au diplôme. La matinée consacrée à l'insertion professionnelle qui clôture la semaine méthodologique de rentrée du Collège doctoral (cf. infra, point 5.2) a pour vocation de fournir au doctorant les outils pour traduire ses expériences de recherche en compétences, et représente ainsi l'occasion d'apprendre les enjeux du portfolio et les débouchés professionnels de la formation doctorale.

En fin de première année et avant chaque nouvelle inscription, un comité de suivi individuel se réunit. Celui-ci est composé d'un expert extérieur à la direction de la thèse concernée spécialiste du domaine de recherche et d'un expert non spécialiste du domaine de recherche, lesquels ne peuvent pas être rapporteurs de la thèse. Le comité de suivi individuel est constitué par le directeur de thèse en accord avec le doctorant. Le directeur de thèse communique la composition du comité de suivi individuel à la direction du cycle d'études doctorales concerné et au directeur du Collège doctoral. Le formulaire qui établit le comité de suivi individuel est signé par le directeur de thèse, le doctorant, le directeur du cycle d'études doctorales concerné et les deux experts extérieurs. Le comité de suivi individuel se déroule en trois temps distincts : dans le premier, le doctorant présente son rapport d'activité ; dans le deuxième, le doctorant s'entretient avec les experts en l'absence du directeur de thèse ; dans le troisième, les experts s'entretiennent avec le directeur de thèse en l'absence du doctorant. À l'issue des rencontres statutaires, les deux experts extérieurs établissent et co-signent le rapport et le transmettent au directeur du cycle d'études doctorales concerné. Celui-ci le transmet au doctorant et au directeur de thèse.

**Les modules de la semaine méthodologique** organisée par le Collège doctoral font partie du programme de scolarité doctorale. De la même manière, la participation aux colloques scientifiques qui relèvent de la spécialité dans laquelle la thèse est préparée fait partie de la scolarité doctorale.

## 1.5. Une organisation au service du projet doctoral

Doté de statuts, le Collège doctoral de l'ICP est dirigé par un directeur, assisté d'un Conseil. Le directeur du Collège doctoral est statutairement le directeur de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société ».

Le Conseil du Collège doctoral a pour responsabilités :

- D'assister le directeur dans sa tâche de préparation des missions transversales du Collège doctoral, en tenant compte simultanément des besoins des

doctorants, des besoins et des missions de l'Église, ainsi que des évolutions de la recherche et du monde socio-économique ;

- De veiller à la qualité du programme d'acquisition de la documentation scientifique et des moyens de travail mis à la disposition des doctorants,
- De veiller à la mise en œuvre de la Charte de la thèse ;
- D'évaluer la semaine méthodologique du Collège doctoral et les éventuels séminaires transversaux,
- D'harmoniser le règlement des différents Cycles d'études doctorales et de se saisir des éventuelles difficultés pédagogiques pouvant apparaître dans les cycles, pour aider à y apporter une solution ;
- D'apporter, si nécessaire, des amendements à la Charte de la thèse.

Ses activités sont coordonnées avec celles du Conseil de l'Unité de Recherche de l'ICP.

Le Conseil du Collège doctoral se réunit au moins deux fois par an sous la présidence du directeur.

Le Conseil du Collège doctoral est composé des membres suivants :

- le Vice-Recteur chargé de la recherche ;
- le directeur de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » et du Collège doctoral qui préside le Conseil, au cas où celui-ci serait différent du Vice-Recteur à la Recherche ;
- les doyens des facultés de l'ICP ayant un cycle d'études doctorales ;
- les directeurs des cycles d'études doctorales ;
- le délégué scientifique de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » ;
- un représentant du personnel administratif : le responsable administratif du Vice-Rectorat à la Recherche et du Collège doctoral ;
- le directeur des bibliothèques ;
- les membres élus : les représentants étudiants des cycles d'études doctorales, élus par leurs pairs chaque année ;
- les membres nommés : au maximum 6 personnalités françaises ou étrangères compétentes dans les domaines scientifiques et dans les secteurs socio-économiques, représentés par le Collège doctoral de l'ICP. Toutes sont nommées par le Recteur, sur proposition du directeur du Collège doctoral, pour une durée de 3 ans ;
- un ou des membres invités parmi les responsables des études doctorales des Ecoles Supérieures Professionnelles de l'ICP.

## **2. Démarches administratives et inscriptions en doctorat**

Vous êtes futur doctorant ? Avant toute démarche, vérifiez la faisabilité de votre projet.

Une thèse... pourquoi ?

Pour éviter toute erreur de parcours, il est vivement conseillé à l'étudiant, désireux de s'engager dans l'aventure de la thèse, de bien approfondir son projet professionnel et personnel dans ses objectifs et ses moyens (en particulier financiers).

## 2.1. Les conditions d'inscription

L'inscription en doctorat est soumise à différentes conditions qui diffèrent d'une faculté à l'autre.

### ➤ Les diplômes requis

Pour pouvoir s'inscrire en doctorat, il est nécessaire d'avoir un Master 2 Recherche (ou un ancien DEA) ou une Licence canonique.

- La Licence canonique avec la mention *Magna cum Laude*, ou un titre équivalent, est requise **pour l'inscription en doctorat canonique en théologie**.
- La Licence canonique en droit canonique est requise **pour l'inscription en doctorat canonique en droit canonique**.
- La Licence canonique, ou un titre équivalent, est requise **pour l'inscription en doctorat canonique en philosophie**. Un titulaire d'une licence canonique acquise hors de l'ICP doit d'abord s'inscrire dans une année probatoire intitulée « capacité doctorale ».
- La Licence canonique avec la mention Bien au minimum, ou un titre équivalent, est requise **pour l'inscription en doctorat canonique en sciences sociales**.
- Le Master 2 avec la mention Bien au minimum, ou un titre équivalent, et la réussite au DU « S'engager dans la recherche en sciences de l'éducation : communauté, éducation, inclusion », qui vaut capacité doctorale, sont requis **pour l'inscription en doctorat en sciences de l'éducation**.

### ➤ La connaissance de la langue française

Pour s'engager dans un parcours d'études, l'étudiant doit avoir une maîtrise suffisante de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit. Un document attestant du niveau de français pour les étudiants non francophones doit être fourni. Si le niveau de français est insuffisant, les étudiants concernés sont appelés à suivre des cours à l'Institut de Langue et de Culture Françaises (ILCF) de l'ICP.

Trois cas peuvent se présenter :

- L'étudiant est titulaire d'une attestation de niveau C1 ou C2, ou du certificat Avancé 2 ou supérieur de l'ILCF : il pourra dans ce cas suivre librement les cours de la faculté.

- L'étudiant est titulaire d'une attestation de niveau Avancé B2 ou du certificat Intermédiaire 3 ou Avancé 1 de l'ILCF. Il devra obligatoirement suivre des cours de français :
  - soit au mois de septembre, stages intensifs à l'ILCF, pour pouvoir s'inscrire en doctorat dès le premier semestre ;
  - soit au 1<sup>er</sup> semestre, d'octobre à février, avec un minimum de 15 heures de cours par semaine pour pouvoir s'inscrire au 2<sup>e</sup> semestre en doctorat ;
  - soit au mois de juillet et/ou d'août, pour pouvoir s'inscrire à la rentrée universitaire suivante.L'étudiant devra présenter à l'issue de son cours un certificat témoignant qu'il a atteint le niveau requis pour suivre librement des cours.
- Le diplôme de français est d'un autre type : la validité de ce dernier sera examinée, sur place, à l'ILCF.

Rappel : Un niveau insuffisant en langue française peut, suivant les cas, retarder l'inscription d'un semestre ou d'une année.

## 2.2. Les modalités d'inscription

### ➤ Le service ICP-Hub, un espace unique d'accueil et d'information des étudiants

Depuis la rentrée universitaire 2021, l'ICP met en place un service central d'accueil et d'information dédié aux étudiants de toutes les formations, appelé ICP-Hub.

L'objectif de ce nouveau service est d'accompagner les étudiants dans leurs démarches administratives et de leur faciliter l'accès à toutes les informations utiles sur les services proposés ou sur les procédures internes : inscriptions administratives et pédagogiques ; demandes relatives à la scolarité ; précisions sur l'accès aux bourses ; précisions sur les activités proposées aux étudiants (vie associative, Espace Santé, logement, jobs...).

ICP – Hub : Site Carmes - Salle Z03

Tél. : +33 1 86 47 27 75 – Courriel : hub@icp.fr

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 8h à 18h  
Samedi de 8h à 12h

### ➤ Admission et première inscription en doctorat

Avant toute démarche administrative, le futur doctorant doit entrer en contact avec le cycle d'études doctorales de rattachement correspondant à sa discipline. C'est le responsable des études doctorales de ce cycle qui l'orientera vers son futur directeur de thèse.

Le futur doctorant est invité à se rapprocher du secrétariat du cycle d'études doctorales concerné, qui lui indiquera les conditions d'admission et les démarches d'inscription spécifiques à la discipline (cf. coordonnées p. 21).

Le dépôt du dossier administratif s'effectuera, dans un second temps, en ligne sur le portail sesamICP

<https://www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/services-numeriques>

Une fois les démarches administratives finalisées, le directeur de thèse, le directeur du cycle d'études doctorales de rattachement, le directeur du Collège doctoral ainsi que le doctorant devront signer **la Charte de la thèse**. Un exemplaire sera ensuite remis au doctorant.

### ➤ Réinscription en doctorat

La réinscription se fait auprès du cycle d'études doctorales de la faculté d'origine et est finalisée sur le portail sesamICP pour le paiement des droits d'inscription. Les doctorants qui bénéficient d'une réinscription dérogatoire, après la fin de leur mandat d'études doctorales, doivent commencer par obtenir le droit de se réinscrire auprès de leur directeur de thèse et du directeur du cycle d'études doctorales de rattachement avant de finaliser leur inscription administrative en ligne.

### ➤ Modalités spécifiques pour les étudiants internationaux

Tous les étudiants qui viennent d'un pays étranger et qui s'inscrivent pour la première fois doivent satisfaire à certaines démarches administratives.

- Avant de se rendre en France

Après avoir pris contact avec l'un des Cycles d'études doctorales et envoyé un dossier d'inscription à ce service de scolarité, l'étudiant reçoit une attestation de pré-inscription nécessaire pour l'obtention dans son pays d'origine du « visa long séjour valant titre de séjour » (VLS/TS). **Il ne pourra s'inscrire à l'ICP qu'avec ce visa.**

Sont dispensés du visa long séjour les ressortissants de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège et la Suisse.

- À son arrivée en France

Il est fortement conseillé que l'étudiant soit en France **le 1<sup>er</sup> septembre 2023**.

Dans les quinze jours suivant son arrivée en France et au plus tard le 17 septembre 2023, l'étudiant doit, afin de régler les démarches administratives afférentes à son inscription :

- rencontrer le doyen de la faculté pour obtenir le devis d'inscription ou l'inscription à l'examen de français.

Dans les trois mois suivant son arrivée en France, il doit par ailleurs :

- valider son VLS/TS
- payer une taxe de 50 euros en se connectant au site suivant :  
<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Remarque :

Tout étudiant qui ne présentera pas un visa long séjour valant titre de séjour en règle devra retourner dans son pays d'origine pour obtenir ce visa. En conséquence, son inscription à la faculté sera automatiquement repoussée au semestre suivant.

<p>DATE LIMITE D'INSCRIPTION EN CYCLE D'ETUDES DOCTORALES : LE 02/12/2023</p>
---

## Liste des Cycles d'études doctorales

Cycle des Études du Doctorat de Théologie et de Sciences Religieuses  
(*Theologicum*)

Directeur du Cycle des Études du Doctorat (CED) : Pr Grégory Woimbée

Maison de la Recherche – 1<sup>er</sup> étage escalier B, bureau 108

21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)

Tél. : 01 44 39 52 57

Courriel : [ced.theologicum@icp.fr](mailto:ced.theologicum@icp.fr)

Cycle d'études doctorales de Droit canonique

Directeur du cycle d'études doctorales : Pr Ludovic Danto

Maison de la Recherche – 2<sup>e</sup> étage

21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)

Tél. : 01 44 39 52 82 – Fax : 01 42 84 17 11

Courriel : [etudes.droit.canonique@icp.fr](mailto:etudes.droit.canonique@icp.fr)

Cycle d'études doctorales de Philosophie

Directeur du cycle d'études doctorales : Pr Jérôme de Gramont

Maison de la Recherche – 2<sup>e</sup> étage

21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)

Tél. : 01 44 39 84 86

Courriel : [scolarite.philosophie@icp.fr](mailto:scolarite.philosophie@icp.fr)

Cycle d'études doctorales de Sciences sociales et économiques

Directeur du cycle d'études doctorales : Pr Bernard Bourdin

21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)

Tél. : 01 44 39 60 14

Courriel : [doctoratfasse@icp.fr](mailto:doctoratfasse@icp.fr)

Cycle d'études doctorales de Sciences de l'éducation

Directeur du cycle d'études doctorales : Pr Augustin Mutuale

21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)

Tél. : 01 44 39 60 12 – Fax : 01 44 39 60 01

Courriel : [doctorat.facef@icp.fr](mailto:doctorat.facef@icp.fr)

Cycle d'études doctorales des Lettres

Directeur du cycle d'études doctorales : Pr Stavros Lazaris

21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)

Tél. : 01 44 39 52 46

Courriel : [l.calvaire@icp.fr](mailto:l.calvaire@icp.fr)

## 2.3. La composition du dossier d'inscription

- **Le dossier d'inscription à présenter comprend pour tous les étudiants :**
  - Le cursus accompli en 2<sup>e</sup> cycle, avec relevé de notes et mention des enseignements et séminaires suivis ;
  - Une photocopie du diplôme requis pour s'inscrire en doctorat ;
  - Un *curriculum vitæ* complet en précisant bien le lieu et la date d'obtention du Baccalauréat (ou titre équivalent), de la première inscription dans l'enseignement supérieur ainsi que les libellés exacts des titres obtenus (lieux, dates) ;
  - 2 photos d'identité ;
  - Une lettre de motivation.
- **Dans le cas des prêtres et religieux(es), ajouter à ces pièces :**
  - L'accord écrit de l'Ordinaire ou du Supérieur ;
  - Une attestation de prise en charge financière par l'autorité ecclésiastique dont ils dépendent.
- **Pour les personnes laïques** dont les études sont financièrement prises en charge par un diocèse ou une autre institution ecclésiale, joindre :
  - Une attestation de prise en charge financière
- **Documents spécifiques aux étudiants internationaux :**

Avant de quitter son pays pour la France, l'étudiant étranger non ressortissant de l'Union Européenne devra obtenir un visa long séjour valant titre de séjour. Pour plus d'informations, merci de consulter le site suivant :

<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/>

Dans le cadre du dépôt de la demande de visa, les documents suivants sont nécessaires :

- Un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois ;
- Un passeport d'une durée de validité supérieure à 15 mois au moment du dépôt de la demande de visa ;
- Une attestation de ressources (615 euros minimum par mois + une somme déposée sur le compte bancaire dont le montant dépend du pays d'origine) ;
- Une attestation d'hébergement d'une durée équivalente à la durée prévue du visa long séjour ;
- L'attestation de pré-inscription délivrée par l'ICP.

## 2.4. L'accueil de doctorants internationaux pour un semestre ou une année à l'ICP

### ➤ Inscription à l'ICP

Dès son arrivée en France, le doctorant devra finaliser son inscription administrative à l'ICP, via le portail sesamICP afin de joindre tous les documents nécessaires à son dossier.

Les procédures d'inscription sont identiques quel que soit le statut de doctorant international. Seules diffèrent les modalités financières :

- *Pour le doctorant venant de sa propre initiative* : les frais de scolarité sont ceux d'une année universitaire doctorale (ou d'un semestre) et seront réglés en ligne sur le portail sesamICP.
- *Pour le doctorant en échange* : le paiement des frais de scolarité se fait dans son université d'origine. Il est exempté des frais d'inscription à l'ICP.

Avec son inscription, le doctorant bénéficiera de :

- une carte d'étudiant
- une carte pour accéder aux bibliothèques de l'ICP
- une adresse électronique ICP

### ➤ Assurance maladie

Les doctorants européens n'auront pas besoin de souscrire à une assurance maladie. Ils doivent demander auprès de l'organisme de protection sociale de leur pays d'origine une carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Dès lors qu'elle est valable au moins jusqu'à la fin de l'année universitaire, cet organisme continue de prendre en charge leurs remboursements.

Les doctorants non-européens devront souscrire au régime général de la Sécurité Sociale française pour disposer d'une couverture médicale lors de leur séjour en France. Les doctorants résidant en France depuis plus de trois mois seront gratuitement rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de leur lieu de résidence.

Pour en savoir plus, consulter la page du site de l'Assurance Maladie dédiée aux étudiants étrangers :

<https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/europe-international/protection-sociale-france/vous-venez-etudier-en-france>

Pour effectuer la demande d'affiliation à la sécurité sociale, se connecter à :

<https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>

Les doctorants peuvent recueillir des informations en fonction de leur situation (pays d'origine, accompagnement par leur famille, etc.) auprès du bureau d'Access Paris-Centre.

Ce bureau, gratuit et ouvert à tous, propose un accueil et un accompagnement personnalisés aux doctorants, post-doctorants et chercheurs internationaux en mobilité, tant sur les plans administratifs (obtention de visas et titres de séjour, couverture médicale, etc.) que personnels (aide à la recherche de logement, cours de langue, intégration culturelle, etc.).

### **Access Paris-Centre**

Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) – Maison internationale  
17 boulevard Jourdan, 75014 Paris

Web : <https://access.ciup.fr/>

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et le jeudi de 13h à 17h

### ➤ **Procédures personnalisées d'accueil**

Dès son arrivée, soit courant septembre, soit courant janvier, le doctorant peut participer à une session d'accueil et d'information sur son séjour au sein de l'ICP.

La Direction des Relations Internationales (DRI) lui propose de se joindre aux étudiants et doctorants internationaux nouvellement arrivés en participant aux activités d'accueil et d'intégration : visite du campus (salle informatique, bibliothèques, etc.), visite du quartier, visites culturelles... Pour toute demande, envoyer un message à [international@icp.fr](mailto:international@icp.fr)

Dans les Cycles d'études doctorales disposant d'un BDE (Bureau des Etudiants) au niveau doctoral (cycle d'études doctorales de Philosophie, de Droit canonique, CED du *Theologicum*), un système de parrainage entre doctorants, pour accueillir le nouvel arrivé, est prévu.

### ➤ **Encadrement pédagogique**

Dès son arrivée en France, le doctorant prend rendez-vous avec le directeur du cycle d'études doctorales contacté lors du dépôt du dossier. Compte tenu de sa discipline et de son sujet de thèse, celui-ci lui suggérera un programme interdisciplinaire d'enseignements en lien avec les différents Cycles d'études doctorales de l'ICP.

Le doctorant pourra suivre les enseignements suivants :

- Cours dans sa discipline ou au sein de l'ICP plus largement ;
- Ateliers de doctorants ;
- Colloques et journées d'études ;
- Éventuellement cours de français dispensés par l'Institut de Langue et de Culture Françaises (ILCF) ;
- Participation à la semaine méthodologique organisée par le Collège doctoral chaque année en octobre, etc.

Le directeur du cycle d'études doctorales concerné par le sujet de thèse du doctorant proposera à ce dernier le nom d'un professeur qui sera chargé de l'encadrer durant toute la durée de son séjour.

Les étudiants pourront valider leurs crédits ECTS acquis lors de l'année passée à l'ICP. A la fin de leur séjour, ils se verront délivrer une attestation et/ou un relevé de notes par le directeur du cycle d'études doctorales concerné.

## 2.5. Les tarifs d'inscription pour l'année universitaire 2023-2024

### ➤ Grille tarifaire

Années de doctorat	Tarif 1*	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4**	Tarif 5
Doctorat D1 à Dn Annuel	4 360 €	3 680 €	3 010 €	2 440 €	2 090 €
Dn Semestre supplémen- taire	2 180 €	1 840 €	1 510 €	1 220 €	1 060 €
Frais de soutenance de thèse sans inscription an- nuelle	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €

\* Les étudiants étrangers laïcs, ne déclarant aucun revenu en France, sont soumis automatiquement au tarif 1.

\*\* Les étudiants prêtres, religieux, religieuses, séminaristes ou pasteurs, bénéficient automatiquement du tarif 4.

À cette somme s'ajoute une contribution « campus responsable » de 152 euros annuels.

Tout étudiant devra s'acquitter obligatoirement auprès du Crous de la contribution CVEC d'un montant de 100 euros, lui permettant d'avoir accès à l'enseignement supérieur. Se connecter sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

### ➤ Définition du barème pour 2023-2024 en fonction de la valeur de la part fiscale

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
moins de 4 parts	+ de 80 001 €	de 50 001 à 80 000 €	de 38 001 à 50 000 €	de 20 001 à 38 000 €	< à 20 000 €
4 parts et plus	+ de 120 001 €	de 80 001 à 120 000 €	de 50 001 à 80 000 €	de 38 001 à 50 000 €	< à 38 000 €

### ➤ En cas d'abandon des études

L'étudiant doit fournir une lettre manuscrite envoyée en courrier recommandé au Secrétariat Universitaire. Cette dernière doit comporter : la date du jour, le nom et le n° d'étudiant, la date de naissance, l'adresse exacte, la date précise d'arrêt des cours et les motifs de l'abandon. L'étudiant devra joindre les justificatifs de l'abandon (certificat médical, attestation d'inscription dans un autre établissement, certificat de

travail, lettre de rappel d'un supérieur, etc.), ainsi que les documents remis lors de l'inscription (carte d'étudiant, de bibliothèque, reçu des sommes versées, etc.) et un relevé d'identité bancaire pour un éventuel remboursement.

**Conditions d'annulation** (applicables quel que soit le motif de l'annulation) :

- Désistement déposé au Secrétariat Universitaire avant le début des cours : retenue d'un forfait de 400 € pour frais de dossier. Pour toute inscription dont les frais de scolarité sont inférieurs à 400 €, retenue de 25% du montant des sommes réglées.
- Désistement déposé après le début des cours : aucun remboursement des sommes versées.

\*\*\*\*\*

➤ **Soutien aux actions de l'ICP et solidarité entre étudiants**

Vous pouvez soutenir les actions de l'ICP, et financer notamment des bourses destinées à des étudiants rencontrant des difficultés financières, en effectuant un don du montant de votre choix. Tout don versé à l'ICP, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, ouvre droit à des réductions fiscales avantageuses : 66% du montant de votre don peuvent être déduits de votre Impôt sur le Revenu dans la limite de 20% du revenu imposable, et 75%, si vous payez l'Impôt sur la Fortune Immobilière, dans la limite de 50 000 €. Si vous faites un don au titre de votre entreprise, 60% de son montant peuvent être déduits de l'Impôt sur les Sociétés. Un reçu fiscal vous sera délivré par l'ICP.

L'ICP est aussi habilité à recevoir des legs, assurances-vie et donations. Il peut également percevoir la taxe d'apprentissage de votre entreprise.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter la Direction du Mécénat au : +33 (0)1 44 39 84 82 ou par courriel : [relations.donateurs@icp.fr](mailto:relations.donateurs@icp.fr)

### **3. Inscriptions en post-doctorat et préparation de l'Habilitation à la Direction de Recherches de l'ICP**

## 3.1. Les études post-doctorales

L'ICP accueille des post-doctorants, boursiers ou non.

Les chercheurs et professeurs se destinant à la préparation d'une HDR doivent se rapprocher de l'un des Cycles d'études doctorales pour s'inscrire en études post-doctorales et du Vice-Rectorat à la Recherche afin que le Directeur de l'Unité de Recherche et le bureau de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » désignent le garant de l'Habilitation. Les études post-doctorales seront consacrées à la constitution du dossier d'Habilitation. Une fois le dossier d'Habilitation constitué, les post-doctorants doivent s'inscrire au Vice-Rectorat à la Recherche. L'année d'inscription correspond alors à une année de finalisation du dossier d'Habilitation, de constitution du jury et de soutenance.

Les séjours ponctuels de recherche (une année, un semestre ou un trimestre) s'effectuent auprès d'un professeur confirmé durant toute la durée du séjour à l'ICP. Pour tout renseignement sur le programme d'études post-doctorales, le post-doctorant doit s'adresser au cycle d'études doctorales concerné suivant son domaine de recherche (cf. 2.2).

### ➤ Assurance maladie

Les post-doctorants européens n'auront pas besoin de souscrire à une assurance maladie, s'ils sont en possession d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) en cours de validité.

Les post-doctorants non-européens résidant en France depuis plus de trois mois devront souscrire au régime général de la Sécurité Sociale. Ils seront affiliés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de leur lieu de résidence.

Pour se renseigner sur toutes ces démarches, le post-doctorant pourra aussi s'adresser au bureau Access Paris-Centre. Ce bureau, gratuit et ouvert à tous, propose un accueil et un accompagnement personnalisés aux doctorants, post-doctorants et chercheurs étrangers en mobilité, tant sur les plans administratifs (obtention de visas et titres de séjour, couverture médicale, etc.) que personnels (aide à la recherche de logement, cours de langue, intégration culturelle, etc.).

#### **Access Paris-Centre**

Cité internationale universitaire de Paris (CiuP)

Maison internationale

17 boulevard Jourdan, 75014 Paris

Web : <https://access.ciup.fr/>

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et le jeudi de 13h à 17h

## 3.2. La préparation de l'Habilitation à la Direction de Recherches (diplôme propre de l'ICP)

L'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » de l'ICP a la capacité de former à la Direction de Recherches (diplôme propre de l'ICP).

Les candidats à l'obtention de l'Habilitation à la Direction de Recherches de l'ICP doivent être titulaires d'un doctorat canonique, d'un doctorat décerné (ou reconnu) par une université française ou européenne ou encore d'un diplôme équivalent d'une université non-européenne. Ils doivent, en outre, pouvoir justifier d'une activité de recherche depuis la date d'obtention du doctorat.

Les dossiers sont examinés par le Directeur de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société », qui statue sur proposition du Conseil de l'Unité de Recherche de l'ICP, rassemblant des personnalités habilitées à diriger des recherches.

La préparation de l'Habilitation à la Direction de Recherches s'effectue sous la responsabilité d'un garant, lui-même habilité. Le Directeur de l'Unité de Recherche et le bureau de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » désignent conjointement le garant de l'habilitation et, une fois le dossier d'Habilitation constitué, les deux rapporteurs (tous deux habilités à diriger des recherches et extérieurs à l'ICP), chargés d'examiner le dossier d'habilitation du candidat. Le directeur et les deux rapporteurs sont choisis en raison de leurs compétences scientifiques.

Les candidats à l'obtention de l'Habilitation à la Direction de Recherches déposent un dossier d'habilitation comportant habituellement :

- un ouvrage inédit (minimum 200 pages) portant sur un sujet de recherche différent de celui de la thèse doctorale
- une sélection de dix publications scientifiques représentatives de la recherche (monographies, direction d'ouvrages, articles dans des revues à comité de lecture, etc.)
- une synthèse de 70 pages exposant les orientations de la recherche déjà effectuée, les projets de recherche ainsi que l'expérience du candidat dans l'animation de la recherche
- un *curriculum vitae* détaillé comprenant une bibliographie complète des travaux du candidat et une présentation de ses activités en termes d'animation de la recherche (coordination de programmes collectifs de recherche ; direction de publications collectives ; animation de séminaires ; organisations de colloques, tables-ronde ; encadrement d'étudiants de master ; participation éventuelle à des jurys de thèse comme expert, etc.)

La direction de l'Unité de Recherche invitera en outre le candidat à constituer un dossier administratif, comprenant un formulaire de demande d'inscription, la photocopie du doctorat ainsi que du rapport de soutenance, l'avis favorable du garant de l'habilitation pour que la soutenance ait lieu, les avis écrits des deux rapporteurs.

Au terme du travail de recherche préalable au dépôt du dossier d'habilitation, le Directeur de l'Unité de Recherche délivre une autorisation permettant au candidat de se présenter devant le jury. L'avis de soutenance d'Habilitation à la Direction de Recherches est affiché dans l'enceinte de l'ICP.

Le jury d'habilitation est constitué par le Directeur de l'Unité de Recherche, en concertation avec le directeur d'habilitation (le garant). Il comprend au minimum cinq membres. La moitié d'entre eux, au moins, sont des personnalités habilitées à diriger des recherches (eux-mêmes titulaires d'une HDR, d'un Doctorat d'Etat ou d'un *nihil obstat* romain). Le jury désigne, en son sein, un président et deux rapporteurs, tous trois extérieurs à l'ICP.

Au terme d'une soutenance publique au cours de laquelle le candidat rend compte de sa recherche d'habilitation et de son projet de recherche, le jury délivre ou non l'Habilitation à la Direction de Recherches, en précisant la discipline. La décision du jury est souveraine. Aucune mention n'est attribuée. Le président du jury rédige un rapport de soutenance contresigné par tous les membres du jury.

### 3.3. Les tarifs d'inscription en études post-doctorales 2023-2024

#### ➤ Grilles tarifaires

Post-doctorat	Tarif 1*	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4**	Tarif 5
Annuel	3 410 €	2 830 €	2 300 €	1 910 €	1 520 €
Semestriel	2 060 €	1 700 €	1 380 €	1 140 €	970 €
Trimestriel	1 210 €	1 030 €	840 €	700 €	560 €

HDR de l'ICP	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
Annuel	3 410 €	2 830 €	2 300 €	1 910 €	1 520 €

\* Les étudiants étrangers laïcs, ne déclarant aucun revenu en France, sont soumis automatiquement au tarif 1.

\*\* Les étudiants prêtres, religieux, religieuses, séminaristes ou pasteurs, bénéficient automatiquement du tarif 4.

À cette somme s'ajoute une contribution « campus responsable » de 152 euros annuels.

Tout étudiant devra s'acquitter obligatoirement auprès du Crous de la contribution CVEC d'un montant de 100 euros, lui permettant d'avoir accès à l'enseignement supérieur. Se connecter sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

## **4. Bourses d'études et autres aides financières**

## 4.1. Les bourses proposées par l'ICP

« L'esprit grand ouvert sur le monde », l'ICP est soucieux de favoriser l'accès de chacun au savoir et d'apporter une aide financière à ses étudiants. Il propose plusieurs types de bourses à ses doctorants. **Toutes ne sont pas mises au concours chaque année.**

### ➤ Bourses de doctorat de l'ICP

Les bourses de doctorat de l'ICP sont allouées par la commission d'attribution des bourses, qui réunit les doyens et les directeurs des Cycles d'études doctorales sous la présidence du Directeur du Collège doctoral, grâce à des fonds dédiés, pour aider les doctorants à poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du doctorat, dans le respect de la durée de préparation d'une thèse. Les critères d'attribution sont à la fois sociaux et académiques.

Ces bourses constituent une aide pour payer les frais de scolarité à l'ICP. Les frais d'inscription sont déduits du montant de la bourse.

Date limite de remise des dossiers : 15 mai 2024

### ➤ Bourses doctorales d'excellence *Africae munus*

(en cas d'appel à candidatures)

Pour répondre à l'Exhortation apostolique post-synodale sur l'Eglise en Afrique du pape Benoît XVI, *Africae munus*, l'ICP a créé **des bourses d'études annuelles d'excellence « *Africae munus* », destinées à des prêtres appartenant aux Eglises d'Afrique, désireux d'entreprendre une thèse de doctorat** en bénéficiant d'un accompagnement par un professeur et chercheur confirmé. Ces bourses sont attribuées dès l'entrée en D1.

Suivant les années, chacune de ces bourses peut être affectée à l'un ou l'autre des cinq cycles d'études doctorales de l'ICP : Théologie, Droit canonique, Philosophie, Sciences sociales et économiques, Sciences de l'éducation.

La bourse d'excellence « *Africae munus* » comporte une dotation d'un montant de 16 000 euros par an pendant trois ans, modulable en fonction des conditions de ressources, impliquant, le cas échéant, une fourchette décroissante. Les frais annuels d'inscription en doctorat sont pris en charge par l'ICP.

L'engagement pourra être renouvelé deux fois, moyennant un examen annuel du dossier de chaque boursier et de l'avancée de sa recherche doctorale par la commission d'attribution des bourses.

Candidature à partir du niveau D1 ou D2, sur proposition du directeur du cycle d'études doctorales et accord du doyen.

Date limite de remise des dossiers : 25 mai 2024

➤ **Bourses d'excellence du doctorat international en Humanisme contemporain** (en cas d'appel à candidatures)

Le programme de doctorat international en humanisme contemporain est porté par six universités partenaires : l'ICP - ICP (Paris, France), la Libera Università Maria Ss Assunta - LUMSA (Rome, Italie), l'Australian Catholic University - ACU (Sydney, Australie), la Pontificia Universidad Católica de Chile - PUC (Santiago, Chili), l'Universidade Católica Portuguesa (Lisbonne, Portugal) et l'Université Catholique de Lyon (Lyon, France).

Il favorise l'excellence dans la recherche sur l'humanisme contemporain dans le domaine des sciences humaines et sociales (philosophie, sciences sociales, sciences de l'éducation, théologie) et adopte une perspective interdisciplinaire.

À l'ICP, ce programme doctoral permet la préparation du diplôme de doctorat canonique (en philosophie, en sciences sociales et en théologie). Il est doté d'une bourse d'études d'un montant de 20 000 euros par an pendant 3 ans. Les frais annuels d'inscription en doctorat sont pris en charge par l'ICP.

Le doctorat international en humanisme contemporain favorise la mobilité des étudiants :

- en les insérant dans un réseau de recherche international,
- en organisant chaque année un séminaire de recherche dans l'une des universités partenaires,
- en incluant dans le cursus doctoral un séjour de recherche de 12 mois dans l'une des universités partenaires, permettant l'obtention d'un second doctorat en cotutelle.

L'admission dans le programme de doctorat international en humanisme contemporain est décidée par le comité scientifique de suivi de chaque université partenaire sur la base d'un projet de recherche présenté par les candidats.

Le dossier académique du titulaire de la bourse est examiné chaque année par le comité scientifique de suivi en vue de permettre une nouvelle attribution d'une année. La durée maximale d'attribution de la bourse est de 3 années consécutives.

Candidature à partir du niveau D1 ou D2, sur proposition du directeur du cycle d'études doctorales et accord du doyen.

Date limite de remise des dossiers : 25 mai 2024

➤ **Les bourses de doctorat de la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun**

Des bourses de doctorat financées par la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun sont allouées par une commission d'attribution de bourses réunissant le Vice-Recteur à la Recherche, la directrice titulaire de la Chaire et des enseignants-chercheurs membres de l'Unité de Recherche de l'ICP, grâce à des fonds dédiés, pour aider les doctorants de l'ICP à poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du doctorat, dans le respect de la durée de préparation d'une thèse.

La Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun attribue chaque année trois bourses doctorales sur des sujets de thèse se rattachant aux trois grands axes de

recherche de la Chaire : 1/ **Economie, société et écologie** ; 2/ **Management et gouvernance** ; 3/ **Travail, liberté et engagement**.

Ces bourses constituent une aide pour payer les frais de scolarité à l'ICP. Les frais d'inscription sont déduits du montant de la bourse.

Date limite de remise des dossiers : 1<sup>er</sup> octobre 2024

## 4.2. Les bourses des Fondations catholiques anglaise et écossaise (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Cycles)

Ces bourses sont destinées à des étudiants anglais (Fondation catholique anglaise), écossais (Fondation catholique écossaise) ou, à défaut, à des étudiants originaires du Commonwealth.

La priorité est donnée aux étudiants s'inscrivant dans les disciplines théologiques **des trois cycles du *Theologicum***, puis aux mêmes étudiants s'inscrivant pour des études de français, dans le but d'un service d'Eglise ou bien de suivre ensuite des études de théologie. A défaut, les bourses peuvent être attribuées à des étudiants inscrits en droit canonique, philosophie, sciences sociales et économiques.

Les dossiers de demande de bourse doivent être remis par les étudiants à la direction de leur organisme dans le cas du *Theologicum*, ou de leur faculté dans les autres cas.

Date limite de remise des dossiers : 30 avril 2024

## 4.3. L'aide à la mobilité étudiante pour les doctorants

Les doctorants présentant une communication lors de colloques scientifiques organisés en Europe et hors Europe, ou effectuant un séjour de recherche en Europe, peuvent déposer une demande d'aide à la mobilité auprès de la direction du Collège doctoral. Le formulaire de demande de financement peut être retiré auprès du secrétariat du Collège doctoral dès la mi-septembre 2023 et est à retourner par courriel ([college.doctoral@icp.fr](mailto:college.doctoral@icp.fr)) **au moins 4 mois avant la mobilité envisagée**. La prise en charge des frais de mobilité (transport, hébergement, frais d'inscription) par le Collège doctoral peut être totale ou partielle.

**Attention** : le non-respect de ces délais peut compromettre l'examen de la demande.

\*\*\*\*\*

Pour des informations précises sur chacune de ces bourses, en particulier celles mises au concours chaque année, s'adresser au secrétariat du Collège doctoral.

## 4.4. Les autres types d'aides et de financements

### ➤ Pour les étudiants d'un pays étranger qui se rendent en France

Pour les étudiants d'un pays étranger qui souhaitent se rendre en France pour préparer un doctorat et faire une demande de bourse d'études, la voie normale, un an à l'avance, est de **s'adresser au Service culturel de l'Ambassade de France établie dans le pays d'origine.**

### ➤ Les bourses de mobilité

Elles sont nombreuses et dispensées par des institutions très diverses (publiques ou privées) françaises ou étrangères. Elles permettent aux doctorants d'effectuer, dans les différents pays de l'Union Européenne mais plus largement dans le reste du monde, des séjours qui peuvent aller de quelques semaines pour des missions ponctuelles, à quelques mois.

Parmi l'offre disponible de bourses à la mobilité, l'ICP figure dans la liste des établissements universitaires qui peuvent candidater aux **bourses de mobilité Jean Zelligja de l'Académie Française**. Le directeur du Collège doctoral et le directeur du cycle d'études doctorales d'inscription du doctorant sélectionnent, **avant la mi-janvier 2023**, les deux dossiers de doctorants de l'ICP âgés de moins de 30 ans qui ont besoin d'une aide financière ponctuelle pour effectuer un séjour d'études à l'étranger dans le cadre de leur thèse.

### ➤ Les bourses d'études en théologie

Une aide spécifique de bourses d'études en théologie (de niveau Master ou Doctorat en priorité) est proposée par le Ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Les candidats, prioritairement des religieux, doivent être francophones et originaires d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Océanie ou de pays européens hors Union Européenne. Les dossiers sont à retirer auprès du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France du pays d'origine des candidats.

### ➤ D'autres bourses et subventions de recherche

En fonction des thèmes de recherche, il existe aussi de nombreuses autres bourses et subventions de recherche **proposées par des fondations privées ou des organismes publics.**

<https://www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/bourses>

\*\*\*\*\*

Pour en savoir plus sur l'ensemble des bourses ouvertes aux doctorants, consulter la page *Bourses doctorales et post-doctorales* du volet *Recherche* du site de l'ICP : <https://www.icp.fr/recherche/doctorat/bourses-doctorales-et-post-doctorales/>

## **5. Enseignements doctoraux**

## 5.1. La séance de rentrée académique

Chaque année, à la mi-octobre, la rentrée du Collège doctoral de l'ICP est marquée par **une rencontre entre enseignants-chercheurs et doctorants** autour d'une problématique de recherche interdisciplinaire.

Elle est destinée à **tous les doctorants** de l'ICP, quelles que soient leur faculté de rattachement et leur discipline.

Le Professeur Bruno Granier (Université de Corte) prononcera la conférence so-lennelle de rentrée du Collège doctoral le lundi 16 octobre 2023, de 17h à 19h.

## 5.2. La semaine méthodologique

Un doctorant est confronté, quelle que soit l'avancée de ses travaux, à diverses questions de méthodologie.

Le Collège doctoral propose **une semaine méthodologique destinée à tous les doctorants**. Elle a pour objectif de leur apporter des outils et des savoir-faire pour faciliter leur travail de recherche et d'écriture.

## 5.3. Les séminaires doctoraux par discipline

Les arguments des séminaires sont disponibles auprès des différents Cycles d'études doctorales des facultés concernées.

### ➤ Droit canonique

Discipline	Semestre	Horaire	Titre	Responsables
Droit canonique D1	Sem.2	17, 24 et 31 janvier 7, 14 et 28 février 14h-16h	Séminaire de doctorat	Albert JACQUEMIN
Droit canonique D1 – D2 – D3	Sem. 1	6 et 7 décembre 9h-12h 14h-17h	La nature du Droit canonique	J.M. BAHANS
Droit canonique D1 – D2 – D3	Sem. 2	18, 19, 20 et 21 mars 9h-12h	La problématique du fondement (insuffisant) des droits humains et son incidence sur la société politique et sur l'Église.	J.P. SCHOUPPE

Renseignements à la Faculté de Droit canonique :  
Maison de la Recherche — 2e étage  
21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)  
Tél. : 01 44 39 52 82 – Fax : 01 42 84 17 11  
Courriel : [etudes.droit.canonique@icp.fr](mailto:etudes.droit.canonique@icp.fr)

## ➤ Philosophie

Discipline	Semestre	Horaire	Titre	Responsables
Philosophie	Sem. 1	Mercredi 9h - 12h	« L'homme « tout court » (Montaigne)	Emmanuel FALQUE
Philosophie	Sem. 2	Mardi 9h - 11h	« Peut-être II »	Jérôme de GRAMONT
Philosophie	Sem. 2	Mardi 16h - 18h	Séminaire Mounier	Jean-François PETIT  Yves ROULLIERE
Philosophie	Sem. 1 et 2.	Jeudi 18h - 20h Tous les 15 jours	Séminaire doctoral de philosophie de la religion (« Religion, culture et société ») : « La foi, l'espérance et la charité »	Camille RIQUIER  Vincent DELECROIX
Philosophie	Sem. 1 et 2	12/11 ; 03/12 ; 07/01 ; 04/02 ; 04/03 ; 01/04 ; 13/05	Séminaire du Saulchoir : « Le singulier »	

Les arguments des séminaires sont disponibles dans la brochure de la Faculté de Philosophie :

Maison de la Recherche - 2<sup>e</sup> étage  
21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)  
Tél. : 01 44 39 84 86  
Courriel : [scolarite.philosophie@icp.fr](mailto:scolarite.philosophie@icp.fr)

➤ **Sciences sociales, Economie et Droit**

Discipline	Semestre	Horaire	Lieu	Titre	Responsables
Toutes les années de doctorat	Annuel	8h	ICP	Séances de méthodologie	Chloé Guinaudie-Lafond
	Annuel	10h	ICP	Séminaire d'exposition de la recherche de thèse	Bernard Bourdin
	Annuel	10h	ICP	L'approche socio-analytique	François Alloui-Renon
	Annuel	10h	ICP	Initiation aux questions africaines	François Gaulme & Corinne Valasik
	Annuel	10h	ICP	Analyse des entretiens en recherches qualitatives : les techniques de codage	François Alloui-Renon

Renseignements à la FASSED :

21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)

Tél. : 01 44 39 60 14

Courriel : [doctoratfassed@icp.fr](mailto:doctoratfassed@icp.fr)

➤ **Sciences de l'éducation**

Discipline	Semestre	Lieu	Titre	Responsables
Sciences de l'éducation DU-D1	Sem. 1 et 2 (28h)	ICP	Séminaire Communauté éducative inclusive	Fabienne SERINA-KARSKY Séverine PARAYRE
Sciences de l'éducation DU-D1	Sem 2 (14h)	ICP	Penser la relation	Augustin MUTUALE, Jacques ARENES Fabienne SERINA-KARSKY
Sciences de l'éducation DU-D1	Sem 1 (14h)	ICP	Voies et grandes voix de la Faculté d'Education et de Formation	Augustin MUTUALE Laurent GUTIERREZ Séverine PARAYRE
Sciences de l'éducation DU-D1	Semestre 2 (14h)	ICP	Arts, langues et interculturalité : approches didactiques et anthropologiques	Adrien BOURG Virginie TREMION

Les arguments des séminaires sont disponibles dans la brochure de la Faculté d'Education et de Formation :

21 rue d'Assas, 75006 Paris

Tél. : 01 44 39 60 12 - Fax : 01 44 39 60 01

Courriel : [doctorat.facef@icp.fr](mailto:doctorat.facef@icp.fr)

➤ **Lettres**

Séminaire doctoral pluridisciplinaire « censures » Sous la direction de Jean-Baptiste AMAI)IEU et de Véronique WIEL

Premier semestre :

- 25/09/2023 : Jean-Baptiste AMADIEU (ICP, CNRS), « *L'Index librorum prohibitorum*, censeur et critique de la littérature »
- 02/10/2023 : Caroline ARNOULD-BEHAR (ICP), « L'orientaliste français Charles Clermont-Ganneau et "l'affaire de Gezer" »
- 09/10/2023 : Christine BARON (Université de Poitiers), « Censures cinématographiques, France/ USA au xx<sup>e</sup> »
- 16/10/2023 : Laurence MACE (Université de Rouen), « Les censures romaines de Voltaire »
- 06/11/2023 : Carole TALON-HIJGON (Université Paris-Est), Les censures contemporaines en art
- 13/11/2023 : Élisabeth Russo (ICI Sorbonne Universités), « L'édition de Ravages de Violette Leduc : une censure singulière »
- 20/11/2023 : Anna ARZOUMANOV (Sorbonne Université), « Les juges censeurs de la liberté de création ? Etat des lieux de la jurisprudence à l'époque contemporaine »
- 27/11/2023 : Thomas HOCHMANN (Université Paris-Nanterre), « F\*\*\*, N\*\*\* et autres mots interdits »

Second semestre :

- 15/01/2024 : Jean-Baptiste AMADEU (ICP, CNRS), « La notion scolastique de scandale, comme modélisation de la pensée censoriale »
- 22/01/2024 : Emmanuel PIERRAT (Barreau de Paris), « La privatisation de la censure »
- 29/01/2024 : Xavier-Laurent SALVADOR (ICP, Université Paris 13), « Implicites d'autocensure dans les réactions aux discours militants contemporains : marqueurs de subjectivité, marqueurs d'insincérité »
- 05/02/2024 : entretien avec Odile KRAKOVITCH (Archives nationales) sur la censure des théâtres au XIX<sup>e</sup> siècle.
- 26/02/2024 : Édith de CORNULIER-LUCINIÈRE (éditions Malo Quirvane), « L'éditeur, ce censeur »
- 04/03/2024 : Francis CHOISEL (ICP), « L'autocensure de la presse sous le Second Empire. Mécanisme et pratique du système des avertissements selon le décret du 17 février 1852 »
- 11/03/2024 : Anne URBAIN (ICP, CHCSC de Paris Saclay), « "Interdit d'interdire ?" Contestation et démantèlement des dispositifs de censure de la presse et de la librairie françaises (1960-1970) »
- 18/03/2024 : Jean-Baptiste AMADIEU (ICP, CNRS), Véronique WIEL (ICP), Conclusions du séminaire doctoral

Renseignements à la Faculté des Lettres :

21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)  
Tél. : 01 44 39 52 46  
Courriel : [l.calvaire@icp.fr](mailto:l.calvaire@icp.fr)

➤ **Histoire de l'art**

**Séminaire de recherche : « Géopolitique du patrimoine : enjeux asiatiques dans le cadre des Routes de la soie »**

Et s'il était possible de comprendre les relations internationales à travers une nouvelle grammaire ? Le patrimoine s'avère un extraordinaire vivier pour l'élaboration d'une diplomatie nouvelle. Le contexte géopolitique actuel nous incite à repenser le patrimoine non plus sur le mode des représentations postcoloniales, mais bien d'après d'autres critères, moins univoques que le rapport idéologiquement stérile qu'entretiennent à ce sujet les pays du Nord et du Sud. Il importe de voir le monde sous l'angle de l'histoire des relations internationales, des sensibilités d'opinion, mais aussi sous celui de l'art et de la culture comme enjeu mémoriel et politique. Ce séminaire couvre les régions de l'« Asie », au sens d'Hérodote, de tout ce qui se situe à l'est de la mer Egée, c'est-à-dire les mondes arabo-persan, indien et chinois. Chacune de ces réalités géographiques tient compte de ses propres périphéries. Ainsi le monde arabo-persan inclut l'Asie centrale comme le monde chinois inclut le Japon, la Corée et le Vietnam. Mêmes considérations pour le monde indien qui inclut, dans cette acception, l'Inde extérieure c'est-à-dire le Cambodge, l'Indonésie ou la Thaïlande pour ne citer que ces exemples. Ce séminaire réunit les meilleurs spécialistes d'un thème – « Géopolitique du patrimoine : enjeux asiatiques » - décliné sous quatre variations :

- Musées ;
- Créations contemporaines ;
- Mémoires des objets ;
- Restitutions des œuvres ;

Ce séminaire propose une réflexion neuve en termes de recherche. Si l'Afrique occupe une place centrale dans l'historiographie, et surtout depuis 2018 avec la publication du rapport Bénédicte Savoy / Felwine Sarr, l'Asie demeure, en revanche, le parent pauvre des débats universitaires en la matière. Ce séminaire répond *a priori* à une demande potentiellement forte. Il contribuera ainsi au positionnement de notre doctorat facultaire sur le marché universitaire à la fois national et international. Il crée de surcroît, et dans la continuité des enseignements du cursus Asie et du Master Stratégies muséales et gestion de projet – Asie de la FDL, non seulement un surcroît de légitimité mais une ouverture supplémentaire dans le cadre de notre compréhension des enjeux que représentent les Routes de la soie.

**Public** : ce séminaire est ouvert aux étudiants de Master et aux doctorants de la FDL et plus généralement, à l'ensemble des étudiants de l'ICP. Il est également ouvert aux professionnels de l'art (conservateurs, créateurs, universitaires...).

**Intervenants** : universitaires et professionnels de l'art (conservateurs, créateurs, universitaires...).

**Médiatisation** : chaque intervention est ensuite médiatisée via les réseaux sociaux et la plate-forme de l'ICP.

**Partenaires** : <http://aca-project.fr/>

**Direction** : Emmanuel Lincot, Professeur à la Faculté des Lettres, ICP et Directeur du Master Stratégies muséales et gestion de projet - Asie. Avec l'aimable concours de Dorian Reunkrilerk et Lou Anmella (Aca Project)

Renseignements à la Faculté des Lettres :

21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)

Tél. : 01 44 39 52 46

Courriel : [l.calvaire@icp.fr](mailto:l.calvaire@icp.fr)

### ➤ Théologie et sciences religieuses

Discipline	Semestre	Titre	Intervenants
Ecriture Sainte M2-D1	Sem. 1 et 2	Dieu et ses corps	Sophie RAMOND Régis BURNET
Liturgie et théologie politique M2-D1	Sem. 1 et 2	Théologie eucharistique, ecclésiologie eucharistique, théologie politique	Gilles DROUIN Sylvain BRISON
Théologie fondamentale, catéchèse et liturgie M2-D1	Sem. 1 et 2	La conversion dans l'axe fondamental de la foi.	Isaïa GAZZOLA Roland LACROIX
Séminaire de théologie morale	S1	Genre(s), sexualité(s) et identité(s) : une question théologique vive	Catherine FINO Orane de MAUTORT
Christologie M2-D1	Sem. 2	Christologies de la mort et de la résurrection en débat	Jean-Louis SOULETIE Stéphane BEAUBOEUF

Les arguments des séminaires sont disponibles dans le *Programme des cours 2023/2024 du Theologicum* - Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses, CED - Cycle des Etudes du Doctorat :

Maison de la Recherche - 1<sup>er</sup> étage - escalier B – bureau B108  
21 rue d'Assas, 75006 Paris (entrée par le 74 rue de Vaugirard)  
Tél. : 01 44 39 52 57 - Contact : [ced.theologicum@icp.fr](mailto:ced.theologicum@icp.fr)

## 5.4. Les séminaires transversaux

### ➤ Chaire numérique et citoyenneté

Le séminaire « Education et soin à l'ère du numérique », co-organisé par Camille Riquier (ICP) et Cynthia Fleury (Cnam) sera reconduit pour l'année universitaire 2023-2024. Le programme sera accessible sur la page de la chaire :

<https://www.icp.fr/recherche/chaire-numerique-et-citoyennete>

### ➤ Chaire ICP-ESSEC entreprises et bien commun

Créée en 2020 par l'ICP et l'ESSEC Business School, la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun a pour objectif de développer une recherche pluridisciplinaire autour de la notion de bien commun appliquée aux entreprises et d'y associer tant la formation initiale et continue des étudiants que la construction et l'évaluation de pratiques innovantes avec les entreprises partenaires.

En relation avec les activités de recherche, la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun propose une formation sélective destinée aux étudiants inscrits en Master ou en Doctorat : le DU Entreprises et Bien Commun.

Pour plus de renseignements sur le DU Entreprises et Bien Commun, vous pouvez consulter :

<https://www.icp.fr/formations/diplomes/diplomes-universitaires/diplome-universitaire-entreprises-et-bien-commun>

Contact : [secretariat.biencommun@icp.fr](mailto:secretariat.biencommun@icp.fr)

### ➤ Institut d'études médiévales (IEM) – Séminaire d'initiation

Séminaire d'initiation : « Lire les textes latins du Moyen Âge »

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui, s'intéressant à l'histoire de la pensée médiévale, veulent apprendre à lire par eux-mêmes les œuvres latines des grands auteurs, qu'elles soient ou non publiées. Au contraire de ce qu'on pourrait penser, de nombreux textes du Moyen Âge « dorment » en effet dans les manuscrits, attendant le lecteur curieux qui saura les réveiller. Pour ce faire, trois compétences sont nécessaires : 1) déchiffrer les écritures, 2) comprendre la langue, 3) assimiler les méthodes intellectuelles. C'est à ces trois compétences qu'on propose une initiation, à travers un exercice pratique assez simple : la lecture collective d'écrits du XIIe siècle, déchiffrés d'après un manuscrit, puis traduits et interprétés ensemble. Aucune connaissance n'est requise en dehors de bases en latin.

Dates : de 9h à 11h les mercredis 18 octobre, 22 novembre, 13 décembre 2023 et 7 février, 13 mars, 10 avril, 22 mai, 5 juin 2024.

Contact : Dominique POIREL

Directeur de recherche à l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS)

Directeur de l'Institut d'Études Médiévales (ICP)

Contact : [p.bermon@icp.fr](mailto:p.bermon@icp.fr)

➤ **Institut d'histoire des missions – séminaire de recherche**

Les vendredis de 14h à 17h — salle C 10.

29 septembre 2023

- « *Joseph BOKONGO, Tout est avec Dieu. Mémoires d'un catéchiste congolais (XX<sup>e</sup> siècle)*. Recueillir le témoignage des acteurs locaux, méthodes et interprétation. » — Michel MALLEVRE, Centre d'études œcuméniques Istina.
- « *Sinopolitik du Saint-Siège de 1933 à 1946 : stratégie missionnaire, diplomatie et géopolitique pontificales envers la République de Chine* » — Landry VEDRENNE, Doctorant ICP.

20 octobre 2023

- « *Prudence missionnaire. Une leçon de missiologie de Maurice LEENHARDT en 1936* » — Gilles VIDAL, Maître de conférences en Histoire du christianisme à l'époque contemporaine (Faculté protestante de Montpellier, Institut Protestant de Théologie, Président de l'Association Francophone Œcuménique de Missiologie-AFOM).
- « *Les débuts de la mission sulpicienne en Afrique (1954-2006) : entre professionnalisation et africanisation de la formation des prêtres* » — Mériadec MEGNIGBETO, Doctorant ICP.

17 novembre 2023

- « *Missions repensées. Exemples des prêtres africains en mission en France, une approche sociologique* » — Corinne VALASIK, sociologue, professeure extraordinaire de la Faculté de Sciences Sociales, d'Économie et de Droit - FASSED/ICP.
- « *Le financement des missions. La contribution des œuvres pontificales missionnaires* » — Elisabeth BRUYERE, Docteure en histoire du droit et chercheuse en histoire contemporaine, Vrije Universiteit Brussel.
- « *Le financement des écoles missionnaires en Chine (1840-1920)* » — LI SHUANG, Doctorante EHESS.

9 février 2024 – Séminaire commun EHESS/IHM

- « *La photographie missionnaire. Histoire et mémoire* » — Emilie GANGNAT, Docteure en Histoire de l'Art, responsable des fonds basques et anciens de la Médiathèque de Bayonne, membre du CREDIC.
- « *L'iconographie des missions jésuites françaises en Afrique subsaharienne (1946-1976). Apprendre et enseigner* » — Barbara BAUDRY, Archiviste de la Compagnie de Jésus de France, doctorante à l'EHESS.

12 avril 2024

- « *Propager et dilater la foi : un objectif à définir pour la Congrégation De Propaganda Fide à ses débuts* » — David GILBERT, Professeur d'histoire de l'Église au séminaire de la Communauté Saint-Martin et responsable du Département d'Histoire de l'Église à l'ICP.
- « *Archives et documentation des Œuvres Pontificales Missionnaires : quels intérêts pour l'histoire missionnaire ?* » — Jeanne ORLÉ, Responsable du Centre de Documentation et d'Archives des Œuvres Pontificales Missionnaires.

17 mai 2024

- « *Écrire Dieu. L'invention de l'alphabet en Afrique dans l'expérience des missionnaires de la Société des Missions Africaines* » — Roberta GROSSI, historienne (Université pontificale grégorienne, Rome) et archiviste (Fonds d'archives de la Maison Générale de la Société des Missions Africaines de Lyon, Rome).
- « *Analyse de la problématique des traductions dans les différentes langues africaines à partir des premières œuvres des pères missionnaires de la Société des Missions Africaines de Lyon* » — Andrea MANDONICO, Archiviste du Fonds d'archives de la Maison Générale de la Société des Missions Africaines de Lyon, Rome.

Ce séminaire peut être suivi en présentiel ou en distanciel  
L'inscription est gratuite et doit être adressée à : [i hm@icp.fr](mailto:i hm@icp.fr)

➤ **Séminaire du reseau international de recherche INPR (*International Network in Philosophy of Religion*)**

Discipline	Semestre	Horaire	Titre	Intervenants
Philosophie	Sem. 1 et 2	11/10 8/11 22/11 6/12 31/01 20/03 3/04 15/05  14h - 17h	Être un vivant	Domenico CAMBRIA  William CONNELLY

Nous sommes auto-affectés par la vie. Mais encore faut-il « être un vivant », voire « être en vivant ». La vie face à la mort, la survie, l'appartenance à la tous les vivants, la sauvegarde de la vie, espérer en une autre vie... Autant de pistes de réflexions que nous croiserons cette année durant notre séminaire INPR de Paris – sûr que nos échanges sauront chacun nous enrichir, et nous transformer, dans nos propres travaux.

Ce séminaire se veut être le lieu de croisement d'idées sur l'homme, le monde et Dieu, et il est destiné à encourager les échanges culturels, intellectuels et internationaux entre des chercheurs doctoraux et post-doctoraux de différentes universités, tout en favorisant les liens au sein du réseau de l'INPR. Le but est de faire avancer un programme de recherche dans le cadre thématique principal de la philosophie de la religion, de la phénoménologie, de l'herméneutique et des thèmes généraux pertinents pour les membres de l'INPR.

Cet échange culturel et académique, qui se déroule sous forme de séminaires internationaux en anglais et en français, consiste à demander à l'intervenant principal de donner une intervention d'environ 30 minutes, puis à un répondant, généralement un professeur plus expérimenté, de donner une réponse brève mais complète. Certains de ces articles et leurs réponses peuvent être publiés dans *Crossing : The INPR Journal*. En tant que principal moyen de communication de l'INPR avec les chercheurs doctoraux et post-doctoraux, ce séminaire vise à promouvoir un contact intellectuel qui pourra être maintenu lors des séminaires intensifs de printemps et d'automne.

Contact : [secretary@network-inpr.org](mailto:secretary@network-inpr.org)

Informations : <https://www.network-inpr.org>

## 5.5. Les ateliers et séminaires au service du travail de thèse

### ➤ Au Cycle des Études du Doctorat (CED) du *Theologicum* – Facultés de Théologie et de Sciences Religieuses :

La scolarité doctorale des trois premières années implique la participation à un séminaire thématique de 24 heures (8 crédits), la participation à un atelier-séminaire méthodologique sur les procédures d'exécution de la thèse de 18 heures (4 crédits) et le suivi de cours ou séminaires optionnels (8 crédits). Le directeur du CED détermine avec le candidat le type d'activités et d'enseignements qui correspondent à la recherche envisagée par le doctorant. À l'issue de la première année, le doctorant doit déposer son sujet de thèse validé par son directeur de recherche et par la Commission doctorale du CED de Théologie (14 crédits).

Les ateliers de spécialité sont obligatoires pour les étudiants de D1, D2 et D3. Ils sont recommandés pour les étudiants de D4 à Dn.

Ils ont pour objectif d'aider les doctorants à acquérir les éléments de méthodologie requis pour conduire une recherche et rédiger une thèse. Ils rassemblent un groupe de doctorants et d'enseignants-chercheurs de la même discipline. Ils permettent aux étudiants de présenter l'avancement de leur recherche et de leur production et profiter ainsi d'une évaluation critique et collégiale. Les ateliers abordent des questions de méthode et d'épistémologie. Ils ne substituent pas à l'accompagnement personnel du directeur de thèse, qui reste l'autorité principale.

Atelier-séminaire D1, D2, D3 : Les procédures d'exécution de la thèse	Annuel
Atelier en Écriture sainte, Atelier en liturgie et théologie sacramentaire, Atelier en théologie morale, théologie spirituelle et théologie des pratiques, Ateliers en théologie dogmatique, fondamentale et patristique.	
Atelier d'écriture Atelier d'étude de textes patristiques Atelier œcuménique	

Pour des informations plus détaillées, se reporter au Programme des cours 2023-2024 du *Theologicum* - Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses.

➤ **Au cycle d'études doctorales de Droit canonique de la Faculté de Droit canonique :**

Une journée mensuelle de suivi des doctorants est prévue le 1er mardi de chaque mois d'octobre à mai aux dates suivantes 03/10 ; 07/11 ; 05/12 ; 09/01 ; 06/02 ; 05/03 ; 02/04 ; 07/05 :

- 10h00 – 12h00 : suivi des doctorants par le directeur de thèse
- 14h00 – 17h00 : intervention d'un intervenant extérieur avec l'ensemble des doctorants

Pour des informations plus détaillées, se reporter au Programme des cours 2023-2024 de la Faculté de Droit canonique.

## 5.6. Les doctorales sur les horizons de la recherche

➤ **Les soirées du *Theologicum* avec un professeur invité**

En collaboration avec les facultés concernées, le CED propose différentes conférences autour d'universitaires de renom et de chercheurs reconnus dans leur spécialité.

L'originalité de ces soirées, est que l'invité accepte de parler de sa recherche, de décrire son parcours et de dire comment et pourquoi il a choisi cette voie. L'intérêt de l'énonciation de ces trajectoires intellectuelles est grand pour des doctorants tant au plan épistémologique qu'au plan créatif. Il n'est pas nécessaire d'être averti de la recherche du chercheur invité pour trouver dans ces rencontres une incitation à penser et à comprendre ce qu'est un programme de recherche.

Le chercheur invité est toujours présenté par un enseignant-chercheur du CED qui a soin de situer le champ de recherche de son invité pour un public varié.

Un débat avec la salle est prévu pour clore la rencontre.

Le public visé est non seulement celui des doctorants directement concernés par la discipline exposée mais aussi tous ceux qui veulent réfléchir à la méthode et aux

enjeux d'une recherche. C'est pourquoi le CED ouvre ces conférences à l'ensemble des doctorants, des enseignants mais aussi des étudiants en Master.

Pour des informations plus détaillées, se reporter au Programme des cours 2023-2024 du *Theologicum* - Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses.

## 5.7. Les cours de langues étrangères

Les doctorants de l'ICP, quelles que soient leur faculté de rattachement et leur année d'inscription en thèse, peuvent suivre des cours de langues étrangères. Ces cours sont dispensés par le Pôle Langues de la Faculté des Lettres.

**48h de cours par an (sur deux semestres) de 2h hebdomadaires (excepté la préparation à la certification sur un semestre).**

### ➤ Cours de langues vivantes :

- allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, italien, portugais, russe ;
- 5 niveaux proposés : A1 / A2 / B1 / B2 / C1 ;
- niveau débutant divisé entre A1.1 (grand débutant) et A1.2 (faux débutant) en arabe, chinois, coréen, espagnol et russe.

### ➤ Cours en langues :

- allemand, anglais, espagnol et italien ;
- niveau B2-C1.

### ➤ Cours en langues anciennes :

- latin débutant / intermédiaire / avancé ;
- grec ancien débutant / intermédiaire.

### ➤ Préparation aux certificats d'anglais sur un semestre (24h) :

- TOEFL, TOEIC et Cambridge ;
- niveau B2-C1.

Les cours sont dispensés le jeudi 16h-18h, le vendredi 12h-14h / 14h-16h / 16h-18h / 18h-20h, le samedi 8h-10h / 10h-12h.

Test de niveau en ligne, *obligatoire pour les primo-inscrits (sauf niveau grands débutants)*. Cette formation est gratuite pour les doctorants à jour de leur inscription à l'ICP, si l'inscription à ces cours figure bien à leur contrat d'études (inscription saisie par leur secrétariat de rattachement).

Si les cours ne figurent pas dans leur contrat d'études (étudiants inscrits en année de rédaction de thèse, par exemple), ils s'inscriront auprès du Pôle Langues comme

« étudiant en libre circulation » (tarif : 50% du tarif « auditeur validant », en vigueur en 2022-2023).

Directrice : Gwennaëlle CARIOU

Pour tout renseignement, s'adresser au Pôle Langues :  
[pole.langues@icp.fr](mailto:pole.langues@icp.fr) (bureau Z39)

## 5.8. Les ateliers de recherche documentaire proposés par les bibliothèques de l'ICP

Pour accompagner la recherche dans le labyrinthe des ressources électroniques, les bibliothèques proposent, grâce à des ateliers, d'aider les étudiants et les chercheurs à s'approprier des documentations multiples qui viendront enrichir et faciliter leurs recherches.

Ateliers « 30 minutes sur... » ;

- l'outil de découverte Recherche+ ;
- les catalogues de bibliothèque ;
- les bases de données : ATLA, Francis, Index Religiosus, TLG... ;
- les revues électroniques ;
- Zotero.

Contact : [formations.fels@icp.fr](mailto:formations.fels@icp.fr)

## 5.9. L'aide à l'insertion professionnelle pour doctorants et jeunes docteurs

L'ICP attache une importance particulière à l'insertion professionnelle de ses étudiants, de ses doctorants et de ses jeunes docteurs.

Dans cette perspective, à l'occasion de la semaine méthodologique de rentrée qui a lieu chaque année en octobre, le Collège doctoral propose à ses doctorants quelle que soit leur discipline une conférence sur l'insertion professionnelle. Elle se déroulera le **vendredi 20 octobre 2023 de 9h à 10h**. Elle veillera à :

- définir et valoriser les compétences du docteur ;
- comprendre les enjeux du portfolio d'expériences et de compétences du doctorant ;
- présenter sa thèse et se présenter de manière efficace ;
- mieux communiquer sur ses compétences ;
- utiliser les réseaux sociaux numériques pour la recherche d'emploi.

Les doctorants et jeunes docteurs qui le souhaitent se verront offrir par le Service Orientation et Insertion Professionnelle de l'ICP plusieurs possibilités pour prolonger et approfondir cette matinée :

- accompagnement personnalisé sur le projet professionnel et la recherche d'emploi par le biais d'entretiens individuels ;
- travail en ateliers (petits groupes) sur des sujets divers « CV et lettre de motivation », « Savoir se présenter », « Réseaux sociaux » etc ;
- accès à des offres de stage et d'emploi via JobTeaser ICP, le *career center* dédié à l'insertion professionnelle des étudiants de l'ICP (<https://icp.jobteaser.com>) ;
- participation, sur la base du volontariat, au Forum ICP-Entreprises, dédié à l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, le Vice-Rectorat à la Recherche et le Service Orientation et Insertion Professionnelle collaborent étroitement afin de conduire chaque année des enquêtes sur le devenir professionnel des docteurs diplômés de l'ICP.

Pour tout renseignement, s'adresser au Service Orientation et Insertion Professionnelle (SOIP) :

[orientation-insertionpro@icp.fr](mailto:orientation-insertionpro@icp.fr)

## **6. Les lieux de recherche à l'ICP**

## 6.1. L'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société »

Les activités de recherche menées au sein de l'ICP se structurent autour de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » dont sont membres les enseignants-chercheurs intégrés de l'ICP, les Professeurs émérites directeurs de thèse, le personnel administratif de l'UR, les responsables des fonds documentaires et des archives, des enseignants-chercheurs associés, des chargés d'enseignement, les doctorants et les post-doctorants.

Le projet de l'Unité de Recherche consiste, d'une part, à apporter une contribution qualifiée à l'analyse et à l'interprétation philosophique, sociologique, historique, anthropologique des questions majeures qui habitent notre époque et notre société, et qui se posent dans le champ croisé des cultures qui s'y rencontrent. Il s'agit dès lors de mettre en œuvre un travail interdisciplinaire qui mobilise les différents pôles de recherche rassemblés dans l'Unité de Recherche, au service d'une approche transversale. D'autre part, l'Unité de Recherche a également pour vocation d'appréhender la spécificité chrétienne dans ce contexte culturel contemporain, et de montrer comment la Tradition chrétienne, qui s'enracine dans les corpus bibliques, patristiques, médiévaux, modernes et contemporains, a la capacité d'élaborer une approche anthropologique susceptible d'entrer en dialogue avec les différentes cultures et religions.

Les doctorants de l'ICP sont membres temporaires de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » (EA 7403). Ils sont vivement invités à participer au travail interdisciplinaire des équipes de recherche et, pour ce faire, à se signaler auprès des responsables de ces équipes pour y être dûment rattachés.

L'Unité de Recherche se compose de 4 pôles, qui supportent chacun 3 équipes de recherche.

- I. Le pôle « **Cultures et Humanités** » rassemble les chercheurs animés par les questions liées aux rapports entre autorité et transmission ainsi qu'aux relations de l'homme avec son environnement, naturel ou médiatique. Il est dirigé par les Professeurs Ludovic Danto (Faculté de Droit canonique) et Stavros Lazaris (Faculté des Lettres).
  - L'équipe de recherche **Autorité et Transmission** pose la question de la synodalité de l'Église et dans l'Église et se propose de confronter les différences approches et expériences ecclésiales afin d'élaborer une proposition qui lui soit propre. Responsable : Pr Ludovic Danto (Faculté de Droit canonique).
  - L'équipe de recherche **Humanités et Questions environnementales** interroge les représentations de la nature, le rapport de l'homme à la nature, la relation entre nature et culture et s'intéresse tout particulièrement aux sensibilités écologiques des hommes. Co-responsables : Pr Stavros Lazaris et Dr Véronique Vassal (Faculté des Lettres).
  - L'équipe de recherche **Médias, Images et Technologies** se donne pour objectif de participer à l'intégration des cultures médiatiques au sein des Humanités et d'interroger les usages des médias audio-visuels au regard des phénomènes sociaux et politiques. Responsable : Dr Michaël Bourgatte (Faculté des Lettres).



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS



UNITÉ DE RECHERCHE  
Religion, Culture et Société  
EA 7403

ORGANIGRAMME 05.2022

## DIRECTION DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

### BUREAU DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

### CONSEIL DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

#### PÔLES DE RECHERCHE

**Pôle de recherche  
Cultures et Humanités**  
Co-responsables : Pr Ludovic Danto  
et Pr Stavros Lazaris

**Pôle de recherche  
Éthique et Identités**  
Co-responsables : Pr Elena Lasida  
et Dr Fabienne Serina-Karsky

**Pôle de recherche  
Rationalité et Expérience**  
Co-responsables : Pr Emmanuel Falque  
et Pr Vincent Holzer

**Pôle de recherche  
Textes et Herméneutiques**  
Co-responsables : Pr Emmanuel Lincot  
et Pr Sophie Ramond

#### CHAIRES DE RECHERCHE

**Chaire de recherche ICP-ESSEC  
Entrepises et Bien Commun**  
Président : M. Pierre-André de Chalendar  
Co-directeurs : Pr ext. Emilie Tardivel (ICP)  
et Pr Maurice Thévenet (ESSEC)

**Chaire de recherche Étienne Gilson**  
Président : Pr Olivier Boulnois (EPHE)

**Chaire de recherche Numérique et  
Citoyenneté**  
Co-présidents : Dr Alexandre Scaggion (ICP)  
et Dr Dieudonné Abboud (ISEP)  
Co-directeurs : Pr Camille Riquier (ICP)  
et Pr Raja Chiky (ISEP)

#### INSTITUTS DE RECHERCHE

**IEA  
Institut d'Études Augustiniennes**  
Directeur : Pr Vincent Zarini  
(Paris IV-Sorbonne)

**IEM  
Institut d'Études Médiévales**  
Directeur : Pr Dominique Poirel  
(CNRS-IRHT)

**IFEB  
Institut Français d'Études Byzantines**  
Présidente : Dr Yassa Kontouma  
(EPHE - ICP)

**IHM  
Institut d'Histoire des Missions**  
Directeur : Pr Gilles Berceville

#### RÉSEAUX INTERNATIONAUX DE RECHERCHE

**International Network  
in Philosophy of Religion (INPR)**  
Président : Pr Emmanuel Falque

**Réseau de Recherche  
en Narratologie et Bible (RRENAB)**  
Présidente : Pr Elena Di Pede

- II. Le pôle « **Éthique et Identités** » rassemble les chercheurs animés par les questions liées aux fragilités et aux vulnérabilités de l'homme comme de la terre. Il est dirigé par la Pr Elena Lasida (Faculté de Sciences sociales, d'Economie et de Droit) et la Dr Fabienne Serina-Karsky (Faculté d'Education et de Formation).
- L'équipe de recherche **Fragilité et Institutions** interroge les effets des traitements et des accompagnements sur les parcours de vie des personnes qualifiées de « vulnérables ». Co-responsables : Dr Séverine Parayre (Faculté d'Education et de Formation), Dr Anne-Laure Pujol (École de Psychologues Praticiens), Dr Fabienne Serina-Karsky (Faculté d'Education et de Formation).
  - L'équipe de recherche **Normativité et Société** travaille l'articulation entre justice sociale et crise écologique à partir d'une étude de terrain autour de trois figures de la pauvreté. Co-responsables : Pr Elena Lasida et Dr Noémie Paté (Faculté de Sciences sociales, d'Economie et de Droit).
  - L'équipe de recherche **Sacralisation et Individualisation** se donne pour objectif d'investir ou de réinvestir les concepts de biopouvoir, de bioéthique et de bioéconomie afin de mettre au jour les différentes désappropriations contemporaines du corps. Co-responsables : Dr Marie-Caroline Arreto et Dr Corinne Valasik (Faculté de Sciences sociales, d'Economie et de Droit).
- III. Le pôle « **Rationalité et Expérience** » rassemble les chercheurs animés par les questions liées à l'existence humaine, et en particulier dans sa dimension spirituelle. Il est dirigé par le Pr Emmanuel Falque (Faculté de Philosophie) et le Pr Vincent Holzer (Vice-Recteur à la Recherche).
- L'équipe de recherche **Dialogue des rationalités** pose la question philosophique aussi bien que théologique de l'âme et tente de mettre au jour son oubli au sein de la réflexion contemporaine. Responsable : Pr Emmanuel Falque (Faculté de Philosophie).
  - **L'équipe de recherche en anthropologie chrétienne** travaille à élaborer une proposition anthropologique, nourrie des ressources de la tradition chrétienne, visant à ressaisir l'homme à partir de la notion équivoque de manque. Responsable : Pr Marie-Caroline de Marliave (*Theologicum*).
  - L'équipe de recherche **Esprit, Cognition et Intelligence artificielle** se donne pour objectif d'étudier les rapports entre cerveau et pensée et d'examiner les multiples effets de l'intelligence artificielle sur la pensée humaine. Responsable : Dr Ronan Sharkey (Faculté de Philosophie).
- IV. Le pôle « **Textes et Herméneutiques** » rassemble les chercheurs animés par l'étude et l'interprétation des textes anciens et la valorisation des archives de l'ICP. Il est dirigé par les Pr Emmanuel Lincot (Faculté des Lettres) et Sophie Ramond (*Theologicum*).
- L'équipe de recherche **Bible et Littératures antiques** pose la question des corps de Dieu dans les écrits bibliques et les littératures du Proche-Orient ancien, comme dans les premières réceptions juives et chrétiennes des Écritures. Responsable : Pr Sophie Ramond (*Theologicum*).

- L'équipe de recherche **Mémoire et Patrimoine** travaille à une étude raisonnée et approfondie sur les lieux de mémoire de l'ICP visant à répertorier ses lieux de mémoire ainsi qu'à identifier les personnalités qui ont écrit son histoire. Responsable : Pr Emmanuel Lincot (Faculté des Lettres).
- L'équipe de recherche **Rites et Spiritualité** se donne pour objectif de proposer une encyclopédie de la liturgie portant sur l'édifice de la liturgie catholique. Responsable : Pr Patrick Prétot (*Theologicum*).

Toutes les informations sur l'Unité de Recherche :

<https://www.icp.fr/recherche-v2/unite-de-recherche>

## 6.2. La Maison de la Recherche

Inaugurée en mai 2021, la Maison de la Recherche offre aux membres de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » de l'ICP, qu'ils soient doctorants ou enseignants-chercheurs, un écrin architectural unique en plein centre de la capitale et du quartier latin et au cœur du campus universitaire des Carmes.

Réunion d'un hôtel particulier, qui accueille au XVIII<sup>e</sup> siècle les concerts d'exception donnés par le Marquis de Saché, et d'un immeuble XIX<sup>e</sup> de style néogothique, ancienne Maison de Famille destinée à protéger ses occupants des dangers et tentations de la capitale, la Maison de la Recherche est vouée, par sa structure même, à favoriser, au service de la recherche, les échanges entre le Collège doctoral, les facultés, les pôles de recherche, les Chaires et les Instituts de Recherche.

La Maison de la Recherche se situe sur le site Carmes au 74, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Depuis l'entrée, l'accès se fait en traversant la cour d'honneur et en contournant le jardin des Carmes.

La Maison de la Recherche propose aux doctorants une **salle de lecture**, située au 2<sup>e</sup> étage, dédiée à l'étude, et une **salle des doctorants**, située au 3<sup>e</sup> étage, dédiée aux rencontres entre pairs. L'accès à ces salles se fait muni de la carte d'étudiant magnétique.

Les doctorants peuvent également occuper un « **parloir** » au rez-de-chaussée, le B02 ou le B03 (capacité de 4 personnes), en réservant un créneau sur place, devant la salle sur la tablette numérique « roompad », muni de leur carte d'étudiant magnétique.

# **7. Le corps professoral du Collège doctoral**

➤ **Droit canonique**

Directeurs de thèse intégrés au corps enseignant

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Titre universitaire</b>	<b>Diplômes</b>
BURGUN	Cédric	Professeur extraordinaire	Docteur canonique en Droit canonique et docteur en Droit
DANTO	Ludovic	Professeur	Docteur canonique en Droit canonique, spécialisation en jurisprudence
ECHAPPE	Olivier	Professeur extraordinaire	Docteur en Droit public, HDR (Caen)
GONÇALVES	Bruno	Professeur extraordinaire	Docteur canonique en Droit canonique et docteur en droit
GREINER	Philippe	Professeur	Docteur canonique en Droit canonique et docteur en Droit
PETIT	Emmanuel	Professeur	Docteur canonique en Droit canonique, spécialisation en jurisprudence

Directeurs de thèse associés au corps enseignant

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Titre universitaire</b>	<b>Diplômes</b>
JACQUEMIN	Albert	Maître de conférences	Docteur canonique en Droit canonique et docteur en Droit
TAWIL	Emmanuel	Maître de conférence	Docteur canonique en Droit canonique et docteur en Droit

➤ **Philosophie**

Directeurs de thèse intégrés au corps enseignant

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Titre universitaire</b>	<b>Diplômes</b>
DE GRAMONT	Jérôme	Professeur	Docteur en Philosophie, HDR (Paris IV Sorbonne)
FALQUE	Emmanuel	Professeur	Docteur en Philosophie, HDR (Paris IV Sorbonne)
PETIT	Jean-François	Maître de conférences	Docteur en Philosophie, HDR (Poitiers)
RIQUIER	Camille	Professeur	Docteur en Philosophie, HDR (Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
TARDIVEL-SCHICK	Émilie	Professeur extraordinaire	Docteure en Philosophie

## Accompagnateurs de thèse

Nom	Prénom	Titre universitaire	Diplômes
GRASSIN	Marc	Maître de conférences	Docteur en Éthique médicale et en Pharmacie
GUTKIN-GUINFOLLEAU	Pierre-Alban	Maître de conférences	Docteur en Philosophie
SHARKEY	Ronan	Maître de conférences	Docteur en Philosophie
SOLIGNAC	Laure	Maître de conférences	Docteure en Philosophie

## ➤ Sciences sociales, Économie et Droit

## Directeurs de thèse intégrés au corps enseignant

Nom	Prénom	Titre universitaire	Diplômes
ARÈNES	Jacques	Professeur	Docteur en Psychopathologie fondamentale et Psychanalyse, HDR (Paris-Diderot)
BOURDIN	Bernard	Professeur	Docteur canonique en Théologie et docteur en Philosophie, HDR (Lorraine-Metz)
DUBERNET	Cécile	Professeur extraordinaire	Docteure en Relations internationales
ENOS-ATTALI	Sophie	Professeur extraordinaire	Docteure en Science politique
LASIDA	Elena	Professeur	Docteure canonique en Sciences sociales et économiques
LINCOT	Emmanuel	Professeur	Docteur en Histoire et sémiologie de l'image, HDR (EHESS)
ROUAY-LAMBERT	Sophie	Professeur extraordinaire	Docteure en Urbanisme et aménagement
SMYRNELIS	Marie-Carmen	Maître de conférences	Docteure en Histoire, HDR (Côte d'Azur)
VALASIK	Corinne	Professeur extraordinaire	Docteure en Sociologie (EHESS)
VIDAL DELPLANQUE	Pauline	Professeur	Docteure en Droit public, HDR

## Accompagnateurs de thèse

Nom	Prénom	Titre universitaire	Diplômes
ALLOUI-RENON	François	Maître de conférences	Docteur en Sciences de Gestion
BLANQUET	Alejandra	Maître de conférences	Docteure en Droit
COOK	Justin	Maître de conférences	Docteur en Sciences politiques
POUX	Victor	Maître de conférences	Docteur en Droit

## ➤ Sciences de l'éducation

## Directeurs de thèse intégrés au corps enseignant

Nom	Prénom	Titre universitaire	Diplômes
BOURG	Adrien	Maître de conférences	Docteur en Sciences de l'éducation, HDR (Nantes)
MUTUALE	Augustin	Professeur	Docteur en Philosophie et en Sciences de l'éducation, HDR
PARAYRE	Séverine	Maître de conférences	Docteure en Sciences de l'éducation, HDR
SERINA-KARSKY	Fabienne	Maître de conférences	Docteure en Sciences de l'éducation, HDR (Montpellier)
TESSIER	Laurent	Professeur	Docteur en Sciences sociales et Philosophie de la connaissance, HDR (Paris Descartes)

## Directeurs de thèse associés au corps enseignant

Nom	Prénom	Titre universitaire	Diplômes
BARTH	Britt-Mari	Professeur	Docteure en Philosophie, HDR
DE KETELE	Jean-Marie	Professeur	Docteur en Psycho-pédagogie, HDR
HUGONNIER	Bernard	Professeur	Docteur en Economie, HDR
LECOCQ	Gilles	Professeur	Docteur en Psychologie, HDR
RACHED	Patricia	Professeur	Docteure en Sciences de l'Education, HDR

## Accompagnateurs de thèse

Nom	Prénom	Titre universitaire	Diplômes
KETTANI	Myriam	Maître de conférences	Docteur en Psychologie
POMBET	Thibaud	Maître de conférences	Docteur en Sciences de l'éducation
SALERNO	Eva	Maître de conférences	Docteur en Anthropologie
TREMION	Virginie	Maître de conférences	Docteur en Sciences du langage

➤ **Théologie, exégèse biblique, patristique et orientalisme**

## Directeurs de thèse intégrés au corps enseignant

Nom	Prénom	Titre universitaire	Diplômes
BERCEVILLE	Gilles	Professeur	Docteur canonique en Théologie et docteur en anthropologie et sciences des religions
BRICOUT	Hélène	Professeur	Docteure canonique en Théologie et docteure en anthropologie et sciences des religions
BRISON	Sylvain	Professeur extraordinaire	Docteur canonique en Théologie
CHOLVY	Brigitte	Professeur honoraire	Docteure canonique en Théologie
DROUIN	Gilles	Professeur extraordinaire	Docteur canonique en Théologie
FINO	Catherine	Professeur	Docteure canonique en Théologie
GAZZOLA	Claudio (Isaïa)	Professeur extraordinaire	Docteur canonique en Théologie
HETIER	Denis	Professeur extraordinaire	Docteur canonique en Théologie
HOLZER	Vincent	Professeur	<i>Sacræ theologiæ doctor</i>
LACROIX	Roland	Professeur extraordinaire	Docteur canonique en Théologie
DE MARLIAVE	Marie-Caroline	Professeur extraordinaire	Docteure canonique en Théologie
MOLINARIO	Joël	Professeur honoraire	Docteur canonique en Théologie
MONTOUX	Arnaud	Professeur extraordinaire	Docteur canonique en Théologie
MOREL	Isabelle	Professeur extraordinaire	Docteure canonique en Théologie et HDR (Fribourg)

MOOG	François	Professeur honoraire	Docteur canonique en Théologie
OIRY	Béatrice	Professeur extraordinaire	Docteur canonique en Théologie
PRÉTOT	Patrick	Professeur	Docteur canonique en Théologie et docteur en anthropologie et sciences des religions
RAMOND	Sophie	Professeur	Docteure canonique en Théologie et HDR (Metz)
SOULETIE	Jean-Louis	Professeur	Docteur canonique en Théologie et HDR (Strasbourg)
TREBUCHET	Marie-Dominique	Professeur extraordinaire	Docteure canonique en Théologie
VIVIER-MURESAN	Anne-Sophie	Professeur <i>durante munere</i>	Docteure canonique en Théologie
WAYMEL	Dominique	Professeur extraordinaire	Docteure canonique en Théologie
WOIMBÉE	Grégory	Professeur	<i>Sacræ theologiæ doctor</i>

## Directeurs de thèse associés au corps enseignant

Nom	Prénom	Titre universitaire	Diplômes
ARTUS	Olivier	Professeur	Docteur canonique en Théologie, HDR (Strasbourg)
BURNET	Regis	Professeur	Docteur en Sciences religieuses, HDR (Tours)

## Accompagnateurs de thèse

Nom	Prénom	Titre universitaire	Diplômes
CASSINGENA-TREVEDY	François	Maître de conférences	Docteur canonique en Théologie
GREINER	Dominique	Maître-assistant	Docteur canonique en Théologie
KERDRAON	Anne-Solen	Chargée d'enseignement	Docteure canonique en Théologie
MAALOUF	Charbel	Maître de conférences	Docteur canonique en Théologie
RAIMBAULT	Christophe	Maître de conférences	Docteur canonique en Théologie
REICHERT	Jean-Claude	Chargé d'enseignement	Docteur canonique en Théologie, HDR (Fribourg)

➤ **Lettres**

## Directeurs de thèse intégrés au corps enseignant

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Titre universitaire</b>	<b>Diplômes</b>
BOURGATTE	Michaël	Professeur	Docteur en Sciences de l'information et de la communication, HDR (Sorbonne Nouvelle)
BUCHET	Christian	Professeur	Docteur en Histoire, HDR (Paris IV Sorbonne)
DESHOULIERES	Valérie	Professeur	Docteure ès Lettres, HDR (Clermont-Ferrand II)
LAZARIS	Stavros	Professeur	Docteur en Histoire, HDR (EPHE)
LINCOT	Emmanuel	Professeur	Docteur en Histoire et Sémiologie de l'image, HDR (EHESS)
WIEL	Véronique	Professeur	Docteure ès Lettres, HDR (Paris IV Sorbonne)

## Directeurs de thèse associés au corps enseignant

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Titre universitaire</b>	<b>Diplômes</b>
DAGUET-GAGEY	Anne	Professeur	Docteure en Histoire, HDR (Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
CHÉRON	Bénédicte	Maître de conférences	Docteure en Histoire

## Accompagnateurs de thèse

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Titre universitaire</b>	<b>Diplômes</b>
ANCELET-NETTER	Dominique	Maître de conférences	Docteure ès Lettres et Arts
ARNOULD-BEHAR	Caroline	Maître de conférences	Docteure en Archéologie biblique et palestinienne
CHOISEL	Francis	Maître de conférences	Docteur en Histoire
COULANGEON	Cécile	Maître de conférences	Docteure en Histoire de l'art et Archéologie des mondes anciens et médiévaux
FORDERER	Christof	Maître de conférences	Docteur en Littérature germanique
GOUPY	Marie	Maître de conférences	Docteure en Science politique

LOUIS-DIMITROV	Delphine	Maître de conférences	Docteure en Littérature américaine
MILLNER	Clélie	Maître de conférences	Docteure en Littérature comparée

➤ **Selon les critères d'évaluation du HCERES et de la constitution apostolique VG, sont directeurs de thèse :**

- les professeurs ;
- les maîtres de conférences munis du titre de professeur extraordinaire après obtention du *nihil obstat* canonique ou d'une HDR ;
- les professeurs associés.

➤ **Sont accompagnateurs de thèse :**

- les maîtres de conférences docteurs

\*\*\*\*\*

Pour en savoir plus sur les recherches entreprises par chacun de ces enseignants-chercheurs, consulter la page *Les membres de l'Unité de Recherche* du volet *Recherche* du site de l'ICP :

<https://www.icp.fr/recherche/unite-de-recherche/membres-de-lunite-de-recherche>

## **8. Les colloques et journées d'études**

Les informations relatives aux événements proposés ci-dessous sont à consulter sur le site :

<https://www.icp.fr/a-propos-de-licp/agenda>

et sur le carnet de recherche de l'ICP : <https://icp.hypotheses.org/>

### Septembre 2023

5-6 septembre 2023	Sessions d'automne Théologium, ISL
7 septembre 2023	« L'Hexaëmeron de St Bonaventure » journée d'étude Faculté de Philosophie
25 et 26 septembre 2023	« Protection sociale des clercs et des religieux en France : état des lieux et perspectives face aux réformes à venir » Colloque de recherche gratuit, tout public sur inscription Faculté de Droit canonique – <a href="mailto:droit.canonique@icp.fr">droit.canonique@icp.fr</a>

### Octobre 2023

10 octobre	Conférence inaugurale de rentrée du Collège doctoral, « Quels rapports entre enseignement public et enseignement privé dans le projet de réforme démocratique de l'école ? », par Bruno Garnier (Professeur à Université de Corse Pasquale Paoli) 16h-18h Vice-Rectorat à la Recherche – <a href="mailto:recherche@icp.fr">recherche@icp.fr</a>
14 octobre 2023	« Le monastère de Toumliline » Théologium, Journée d'étude ISTR
24 octobre 2023	« De la clôture physique à la clôture numérique – Journée de formation pour la vie religieuse » Journée d'études payante, présentiel et distanciel synchrone, tout public, sur inscription Faculté de Droit canonique – <a href="mailto:droit.canonique@icp.fr">droit.canonique@icp.fr</a>
19 et 20 octobre	« Bernanos à l'œuvre" » Colloque de recherche Axe de recherche <i>Philosophie de la religion</i> . Faculté de Philosophie – <a href="mailto:e.falque@icp.fr">e.falque@icp.fr</a>

### Novembre 2023

23 novembre 2023	Journée interdisciplinaire sur Blaise Pascal Théologium
Du 26 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre 2023	« Colloque à Yaoundé sur <i>Veritatis Gaudium</i> » Colloque de recherche gratuit sur le campus de Yaoundé Faculté de Droit canonique – <a href="mailto:droit.canonique@icp.fr">droit.canonique@icp.fr</a>
30 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre 2023	« Convergence ou conflit ? Hommage à Gabriel Marcel" » Théologium, Soirée-débat et journée d'étude - Département éthique et spiritualité "spiritualités et religions :

## Décembre 2023

5 décembre	« Fin de vie. Quel défi pour la fraternité ? » Théologikum, conférence publique du 1 <sup>er</sup> cycle soir-Cycle C
7 et 8 décembre	Athènes et Jérusalem face à la philosophie Colloque de recherche Faculté de Philosophie – <a href="mailto:e.falque@icp.fr">e.falque@icp.fr</a>

## Janvier 2024

29 janvier 2024	« Quelle apologétique pour aujourd'hui ? » Théologikum, Conférence publique du 1 <sup>er</sup> cycle soir-Cycle C
Du 23 au 25 janvier 2024	Session de formation permanente pour les personnels des officialités Journées d'études de niveau « recherches » payantes, tout public, sur inscription Faculté de Droit canonique – <a href="mailto:droit.canonique@icp.fr">droit.canonique@icp.fr</a>
Du 31 janvier au 2 février	« Former en liturgie » en présence du cardinal Roche Théologikum, Colloque international de l'ISL

## Février 2024

Du 13 au 15 mars 2024	« Eglises et acteurs politiques : quelles conditions pour quelle coopération ? » Colloque des Facultés ISEO, ITO, IPT, FASSED journée d'étude sur le Journal philosophique de Patocka organisé par Emilie Tardivel avec l'Université catholique de Lyon (Chiara Pesaresi) université Paris I Faculté de Philosophie
Février – Mars	Les formes de l'idéalisme Faculté de Philosophie

## Mars 2024

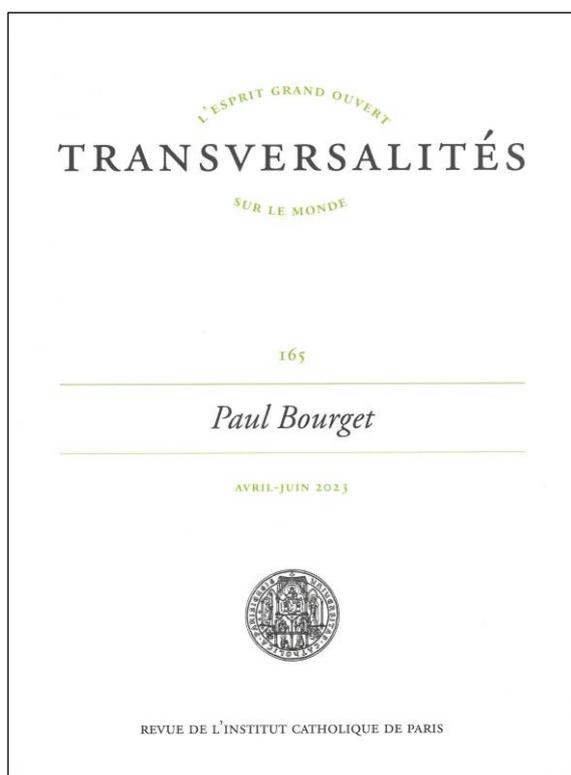
12 mars 2024	Journée d'études pour les personnels de curie Journée d'études payante, présentiel et distanciel synchrone, tout public, sur inscription Faculté de Droit canonique – <a href="mailto:droit.canonique@icp.fr">droit.canonique@icp.fr</a>
21 mars 2024	Journée d'études Robert d'Harcourt Faculté des Lettres
25 mars 2024 :	« Le catholicisme sous pression » Théologikum, conférence publique du 1 <sup>er</sup> cycle soir-Cycle C

## Avril 2024

4 et 5 avril	Colloque : Le deuil environnemental - Ecological mourning Faculté des Lettres
5-6 avril 2024	« Comment redéfinir la notion de 'religion' à l'époque post-

	moderne ? » Théologium, Colloque de l'Institut Supérieur de Théologie des Religions
9 avril	Journée d'études thématique Journée d'études payante, présentiel et distanciel synchrone, tout public, sur inscription Faculté de Droit canonique – <a href="mailto:droit.canonique@icp.fr">droit.canonique@icp.fr</a>
29-30 avril 2024	Théologium, sessions de printemps de l'ISL à Verdun-Douaumont
Mai 2024	
13-14 mai 2024 :	« Le Coran et ses interprétations » Théologium, session de formation
27 mai	« Les relations entre maîtres et disciples dans les traditions chrétiennes et dans le judaïsme. Approches critiques » Théologium, Journée d'études ISTR-ISEO – Département de théologie morale et spirituelle
Juin 2024	
4 juin	« Dieu et ses corps » Théologium, journée d'étude de l'équipe de recherche Bible et littératures antiques
5-7 juin 2024	Assises francophones du catéchuménat Théologium, ISPC
14 juin 2024	Journée d'études Saint-Remi de Reims Faculté des Lettres

## **9. La Revue de l'ICP – Trans- versalités**



*Transversalités - Revue de l'ICP* est une **publication trimestrielle universitaire pluridisciplinaire**. Elle met en œuvre l'expertise d'un établissement catholique pour déchiffrer la complexité du monde et de la société.

La revue *Transversalités* rassemble les contributions d'enseignants et de chercheurs de l'ICP, et d'autres universités françaises et étrangères. Chaque numéro de la revue est ainsi constitué de trois rubriques :

- un dossier thématique, qui permet d'appréhender de manière interdisciplinaire une question anthropologique, théologique ou sociétale ;
- des contributions variées (*varia*) ;
- une chronique des événements scientifiques qui ont eu lieu à l'ICP.

La *Revue de l'ICP - Transversalités* est classée **revue scientifique** par le Hcéres et ERIH PLUS (European Reference Index for the Humanities) et est indexée dans ATLA, la base de données de l'*American Theological Library Association*.

Une mise à disposition numérique de la revue est effective depuis janvier 2013, par l'intermédiaire du portail **Cairn**. D'autre part, les archives de la revue (antérieures à 2008), sont accessibles par le portail **Gallica** de la BnF.

Sur proposition du directeur de thèse, la *Revue de l'ICP – Transversalités* est ouverte à la publication d'articles de doctorants soumis à une expertise en aveugle pour approbation.

Pour vous abonner, consulter la page : [S'abonner à Transversalités](#)

Tarif étudiant : 35 € (sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité)

À l'occasion de la rentrée du Collège doctoral, la *Revue de l'ICP – Transversalités* informe les étudiants qu'ils peuvent souscrire à l'abonnement annuel au tarif étudiant pour **les 4 numéros à paraître en 2024**. Il est toujours possible de s'abonner en cours d'année universitaire, vous recevrez alors le cas échéant les numéros déjà parus de l'année 2024.

Contact :

Revue Transversalités  
21 rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06  
Tél. : 01 44 39 52 08 - Fax : 01 44 39 60 25  
Courriel : [transversalites@icp.fr](mailto:transversalites@icp.fr)

# **10. Les ressources documentaires du Collège doctoral**

## 10.1. Le réseau des bibliothèques

Le réseau des bibliothèques de l'ICP offre au total 400 places assises, environ 700 000 volumes, dont 135 000 en libre accès.

Aujourd'hui constituées en vue de former tous les étudiants inscrits à l'ICP et d'offrir des ressources documentaires aux chercheurs en théologie, philosophie, droit canonique, études bibliques et sciences humaines, les bibliothèques de l'ICP sont inséparables de la fondation de l'institution à laquelle elles appartiennent.

Elles conservent à la fois des documents rares ou anciens et des fonds contemporains à la pointe de la recherche. Elles mettent à disposition de leurs quelque 6 000 lecteurs des manuscrits, des archives, des incunables, des bibliothèques léguées et maintenues en ensembles cohérents, des collections complètes de périodiques de haut niveau scientifique, des fonds particuliers, et offrent, aujourd'hui, à la consultation des périodiques électroniques, des e-books ou encore des bases de données spécialisées.

Conscientes de la nécessité de guider leurs lecteurs dans l'éventail très large des ressources documentaires disponibles, les bibliothèques proposent des outils de recherche, communs à l'ensemble de nos 5 bibliothèques : le catalogue des collections imprimées mais également l'outil Recherche+, qui permet à la fois de rechercher des références dans les collections imprimées mais aussi dans les ressources électroniques, accessibles pour une très grande part à distance, hors campus.

Afin d'explorer toutes les facettes de cet outil et les multiples possibilités offertes par la documentation électronique, l'accent est porté sur la formation des lecteurs. Sur rendez-vous, les bibliothécaires proposent aux étudiants et aux chercheurs, d'approfondir leurs connaissances sur les outils de recherche documentaire mis à leur disposition. Certaines interventions peuvent également être proposées dans les cours de méthodologie à la demande des enseignants.

Au service de ses lecteurs, le réseau des bibliothèques de l'ICP est porté par une équipe de plus de 30 personnes chargées d'améliorer sans cesse l'offre documentaire et de moderniser les outils de consultation en interaction constante avec les besoins de l'ensemble de la communauté universitaire.

### ➤ La Bibliothèque universitaire de Fels

**Domaines couverts** : théologie, ecclésiologie, patristique, spiritualité, pastorale, liturgie, exégèse, œcuménisme, dialogue interreligieux, histoire de l'Eglise, philosophie, psychologie, droit canonique, sciences sociales, histoire antique, histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine, histoire de Paris, géographie, art, littérature anglaise, littérature allemande, littérature française.

Tous les changements d'horaires et les fermetures sont annoncés à l'avance à la bibliothèque par voie d'affichage et sur le site : <https://bibliotheques.icp.fr> et sur la page Facebook des bibliothèques : <https://www.facebook.com/bibliothequesICP/>

21 rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06 (entrée par le 74 rue de Vaugirard)  
Tél. : 01 44 39 52 30 - Fax : 01 44 39 52 98  
Courriel : [bibliotheque.de.fels@icp.fr](mailto:bibliotheque.de.fels@icp.fr)

➤ **La Bibliothèque Jean de Vernon**

- La BOSEB (Bibliothèque Œcuménique et Scientifique d'Études Bibliques)

**Domaines d'expertise** : les sciences bibliques ; exégèse biblique, écrits, commentaires et milieu de l'Ancien et du Nouveau Testament ; langues, archéologie, histoire et civilisation du Proche Orient ancien (akkadien, égyptien, syriaque, ...)

- L'IFEB (Bibliothèque de l'Institut Français d'Études Byzantines)

**Domaines d'expertise** : le monde byzantin ; histoire de l'empire byzantin ; institutions de l'Eglise orthodoxe, patriarcat de Constantinople ; patristique grecque

Les fonds de la Bibliothèque Jean de Vernon sont accessibles aux chercheurs, aux doctorants ainsi qu'aux étudiants de Master sur recommandation d'un professeur.

21 rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06 (entrée par le 74 rue de Vaugirard)  
Tél. : 01 44 39 52 34 - Fax : 01 44 39 52 36  
Courriel : [bibliotheque.de.vernon@icp.fr](mailto:bibliotheque.de.vernon@icp.fr)

➤ **La Bibliothèque de la Faculté de Droit canonique**

**Attention** : les communications sont effectuées par la Bibliothèque de Fels.

**Domaines d'expertise** : le droit canonique ; histoire des sources et des institutions ; jurisprudence matrimoniale ; droit des Eglises catholiques orientales ; droit liturgique ; vie consacrée ; relations entre les cultes et les Etats

Courriel : [bibliotheque.canonique@icp.fr](mailto:bibliotheque.canonique@icp.fr)

➤ **Le Centre documentaire de l'Institut Supérieur de Pédagogie**

**Domaines d'expertise** : les questions d'éducation ; sciences de l'éducation ; psychologie et sociologie de l'éducation ; enseignement spécialisé ; formation des enseignants et des formateurs ; didactique des disciplines ; histoire et philosophie de l'éducation...

21 rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06 (entrée par le 74 rue de Vaugirard)  
Courriel : [centre.doc.isp@icp.fr](mailto:centre.doc.isp@icp.fr)

➤ **Bibliothèque associée : La bibliothèque de l'Institut d'Études Augustiniennes**

Bibliothèque spécialisée dans les domaines de l'augustinisme, de l'histoire du christianisme ancien et médiéval et de la patristique. Ouverte aux doctorants de l'ICP. Co-gérée par l'ICP, l'Université Paris IV et le CNRS.

95 rue de Sèvres, 75006 Paris  
Tél : 01 43 54 80 25

## 10.2. Les ressources électroniques

Accessibles dans toutes les bibliothèques du réseau et à distance, ces ressources documentaires sont constituées de bouquets de revues en lignes, de collections d'ebooks et de bases de données, proposant des références bibliographiques et / ou un accès au texte intégral des articles référencés. Elles sont mises à la disposition de tout lecteur inscrit à l'ICP.

Le site web des bibliothèques, <https://bibliotheques.icp.fr/> donne accès à l'intégralité des ressources disponibles, rapidement répertoriées ci-dessous.

Des formations ou un accompagnement personnalisé sont proposées par les bibliothèques afin de mieux s'orienter dans l'ensemble des ressources proposées.

- Bases de données de références bibliographiques (ATLA, Francis, Index Religiosus, etc.)
- Revues en ligne (Cairn, JSTOR, Revues.org, etc.)
- Des collections d'ebooks (Cairn.info, encyclopédies de poches, Proquest Ebook central, etc.)
- Des corpus de textes (Jurisclasseur, *Library of latin Texts*, *Thesaurus Linguae Graecae*, *Digital Karl Bath Library*, *Patrologia Latina*, Sources chrétiennes, etc.)
- Des encyclopédies généralistes (*Encyclopedia Universalis*, *Encyclopedia Britannica*, etc.).

## 10.3. Le service des Archives

Le service des Archives est chargé de conserver les archives historiques de l'ICP depuis sa création : ces documents proviennent de la direction (Rectorat, Vice-Rectorat, Secrétariat Général), des différents services, des Facultés et des Écoles.

De plus le service conserve des fonds d'archives du Concile Vatican II, suite à l'appel lancé, à l'occasion du Congrès des archivistes de l'Église de France en novembre 1987, par Mgr Paul Guiberteau, alors recteur de l'ICP, pour identifier les fonds présents sur le territoire français.

Les archives accueillent également des fonds versés par des personnalités extérieures à l'ICP présentant un intérêt pour l'histoire et la pensée de l'Église aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

21 rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06 (entrée par le 74 rue de Vaugirard)  
Tél. : 01 44 39 52 93  
Courriel : [archives@icp.fr](mailto:archives@icp.fr)

\*\*\*\*\*

Toutes les informations figurant dans cette brochure ne sont données qu'à titre indicatif. Vous trouverez l'information à jour dans le volet Recherche du site de l'ICP



**UNITÉ DE RECHERCHE**

**Religion, Culture et Société**

**EA 7403**

**Institut Catholique de Paris  
Collège doctoral**

21 rue d'Assas 75270 Paris cedex 06

**Direction et secrétariat :**

Entrée par le 74 rue de Vaugirard

Maison de la Recherche, escalier C, 3<sup>e</sup> étage

Tél. : + 33 (0)1 44 39 52 80

Courriel : [college.doctoral@icp.fr](mailto:college.doctoral@icp.fr)

**icp.fr**



**ICP**

**INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS**

L'esprit grand ouvert sur le monde



Établissement d'enseignement supérieur privé  
d'intérêt général (EESPIG) – Association loi 1901  
reconnue d'utilité publique